SAMEDI 6 DECEMBRE 1958

55e ANNEE — N° 280

J. A.

Journal et

Feuille d'Avis du Valais

et de Sion

ABONNEMENTS :

		3 MOIS	6 MOIS	1 AN
SUISSE	FR.	9.-	16.50	32.-
ETRANGER	FR.	13.-	24.-	47.-

LES ABONNEMENTS, PARTENT DE N'IMPORTE QUELLE DATE, SONT PAYABLES A L'AVANCE ET CONTINUENT SAUF RÉVOCATION ÉCRITE UN MOIS AVANT L'ÉCHÉANCE

QUOTIDIEN INDÉPENDANT
DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATION

Paraissant le matin dans tout le Valais

ADMINISTRATION - RÉDACTION : IMPRIMERIE GESSLER & Cie - SION
AVENUE DE LA GARE - TÉLÉPHONE (027) 2 19 05 - 2 31 25 - CHÈQUES POSTAUX IIc 1748

RÉGIE DES ANNONCES
PUBLICITAS S. A. - SION
AVENUE DE LA GARE
TÉLÉPHONE 2 12 36
et ses agences en Suisse et à l'étranger

TARIFS DE PUBLICITÉ
ANNONCE . . . . . 13 cts le mm.
RÉCLAME . . . . . 30 » »
AVIS MORTUAIRES . . . 30 » »
(Majoration : 20% pour emplacement exigé)
25% pour réclames en première page
Tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité

Avant la votation des 6 et 7 décembre

Pourquoi deux fois OUI ?

« Les foules ne se déplaceront pas pour aller aux urnes les 6 et 7 décembre ». C'est l'avis de ceux qui sont spécialisés dans l'art du pronostic.

Et pourtant, il devient de plus en plus évident que les deux objets soumis à la volonté populaire ne manquent pas d'intérêt.

Il va de soi que les valaisans, connaissant mieux que d'autres le problème des forces hydro-électriques, prendront fait et cause pour la solution d'entente et accepteront la convention du 20 décembre 1957 conclue entre la Confédération suisse et la République italienne au sujet de l'utilisation de la force hydraulique du Spœl.

On peut donc se rallier à la décision de la Commission pour le Parc National, du Comité de la Société helvétique des Sciences naturelles, de l'Heimatschutz, de la Commission cantonale pour la Protection de la Nature, du Comité de la Murithienne qui approuvent cette solution et recommandent aux électeurs de voter oui.

★

La revision de l'article constitutionnel concernant les Kursaals n'est pas combattue.

Elle n'a qu'un seul but, celui de fixer la mise maximum, qui avait été limitée à deux francs en 1928, à cinq francs, de façon à l'adapter à la valeur actuelle de l'argent.

Cela ne veut pas dire — comme on le croit par manque d'information — que cette votation concerne les maisons de jeu. C'est faux ! Les maisons de jeu sont interdites en Suisse.

Par contre, les Kursaals, qui ne sont pas des maisons de jeu, désirent offrir à leur hôte une distraction agréable.

Le touriste étranger fréquente nos kursaals pour autant qu'ils remplissent les conditions de leur fonction. Les kursaals complètent ce que notre pays peut offrir à ses hôtes en fait d'hôtels, de moyens de transport, de curiosités naturelles, de valeurs artistiques et historiques, de possibilités de repos et de cure.

Les kursaals offrent aux touristes un lieu de réunion et de distractions diverses.

Ceci étant admis par nos hautes autorités fédérales et par l'ensemble du peuple suisse, il faut porter la mise de deux à cinq francs. Il ne s'agit là d'une augmentation qu'au point de vue des chiffres. Comparée à la valeur d'achat du franc suisse, cette revision ne donnera à nouveau aux kursaals que ce qui leur avait été accordé en 1928 et ce qui, dans l'intervalle, leur avait été partiellement repris par la dévaluation de la monnaie.

Si on considère que cette augmentation est acceptée par le peuple suisse, on veut savoir comment seront utilisées les recettes supplémentaires.

Tout d'abord, il faut savoir que l'ordonnance du Conseil fédéral sur les kursaals contient des prescriptions détaillées et très restrictives concernant l'utilisation du rendement des kursaals.

Un quart des recettes brutes *provenant des jeux* est obligatoirement versé *à la Confédération qui l'affectera, sans égard à ses propres prestations,* aux victimes des dévastations naturelles, ainsi qu'à des œuvres d'utilité publique.

Depuis 1928, le Fonds en faveur des victimes des dévastations naturelles a reçu — de cette source — plus de 10 millions de francs.

Si le rendement du jeu de la boule s'accroît, les recettes du Fonds en faveur des victimes des dévastations naturelles augmentent également, ce qui lui permet de verser de plus fortes prestations lors de catastrophes naturelles.

Cette revision de l'article 35 CF intéresse, par conséquent, tous ceux qui pourraient être victimes de futures dévastations naturelles (non assurables).

Elle est donc — parallèlement — une mesure en faveur de l'aide aux paysans de la montagne.

L'appel du Comité cantonal de patronnage est clair et démontre bien que les Valaisans doivent voter OUI, d'autant plus que les 75 pour cent qui restent, après déduction des frais, le canton prélève le 12,5 pour cent pour le verser à des sanatoria pour enfants. Le solde étant affecté à des œuvres publiques, au tourisme et au développement des stations.

Le Valais, où les avalanches et autres désastres sont plus nombreux et plus graves; où le tourisme est en plein essor; où les œuvres hospitalières de l'enfance ont besoin d'aide, doit se réjouir de l'acceptation par le peuple suisse de cette revision et voter OUI.

F.-Gérard Gessler.

Est-il vrai que vous frappez votre femme à coups de balai ? a demandé le juge de Kansas-City à John Ascott dont l'épouse a sollicité l'octroi du divorce pour mauvais traitements. — Seulement lorsqu'elle le mérite, a-t-il répondu.

Les transformations de Saint Nicolas

Cependant, les traditions de Noël ne sont pas toutes les directes descendantes de lointaines coutumes païennes. L'une des plus répandues, celle d'échanger des cadeaux apportés par un jovial bonhomme à la barbe blanche et au nez aussi rouge que sa houppelande à capuche, est aisée à faire remonter à une origine chrétienne.

Le bonhomme Noël trouve son modèle en Saint-Nicolas, qui fut l'évêque de Myra, en Asie Mineure, au IIIe siècle. Dans ses voyages, il distribuait des aumônes aux pauvres et des douceurs aux enfants.

On se souvient aussi qu'il ressuscita trois enfants qu'un méchant boucher avait mis dans le saloir. Il est ainsi devenu le grand patron des enfants (et aussi de la Russie).

Chez nos voisins européens, Saint-Nicolas arrive généralement sur son fidèle cheval blanc.

Il s'est transformé, dans de nombreux pays en père Noël, dont le moyen de transport est assez peu clair mais qui, malgré sa corpulence et sa hotte, trouve le moyen de passer — sans se noircir de suie — par les cheminées les plus étroites pour mettre des jouets dans les sabots (ou les chaussures) des enfants sages.

Dans les pays scandinaves, il s'appelle Kris Kringle et accomplit les mêmes miracles.

LES RENNES DE SANTA CLAUS

Mais, c'est certainement aux Etats-Unis que le père Noël, sous le nom de Santa Claus — déformation de Saint Nicolas dans la langue hollandaise des premiers colons débarqués sur le continent nord-américain — est le plus somptueux.

Il vient du Pôle Nord pour faire son tour du monde annuel, dans son traîneau débordant de cadeaux et attelé de deux couples de magnifiques rennes dont les petits Américains savent les noms : Dasher (Fougueux), Dander (Danseuse), Prancer (Fringant) et Vixen (mauvais caractère).

Il passe également par les cheminées — même quand il n'y en a pas — et fourre les joujoux dans les bas que les enfants ont soigneusement suspendus à sa portée.

Des enfants sages, naturellement. Car pour ceux qui ne l'étaient pas, il y avait, autrefois, un second bonhomme, tout barbouillé de suie, armé de verges et même prêt à emmener les moins sages dans sa hotte. On l'appelait de bien des noms, lui aussi, Hans Trapp ou autrement dans les pays de l'Est, le Père Fouettard en Occident.

On n'en entend plus parler. Certains l'avaient accusé de donner des complexes aux enfants. Je préfère penser qu'il a pris sa retraite. Et que tous les petits enfants sont devenus sages et font la joie de leurs parents, à Noël et tous les autres jours de l'année.

POURQUOI ON S'EMBRASSE SOUS LE GUI

La modernisation a fait à peu près abandonner les chandelles qui illuminaient, autrefois, l'arbre de Noël et la maison, au profit des guirlandes de petites lampes électriques. Le pittoresque y perd sans doute mais la prudence y gagne.

En faisant disparaître les cheminées et les beaux feux de bois dans l'âtre, le chauffage central a, de son côté, condamné la bûche de Noël qui n'est plus maintenant qu'un gâteau.

Pourtant, c'était probablement les plus antiques coutumes du temps de Noël qu'on appelle encore, dans les pays anglo-saxons : Yule-tide, le temps du feu, la fête solaire du premier jour de l'hiver, le plus court de l'année et où le soleil semblait presque immobile.

Il est intéressant, à ce sujet, de souligner que les fameux « manuscrits de la Mer Morte » découverts en 1947, dans une grotte près de la source d'Aïn Feshka, à une douzaine de kilomètres au sud de Jéricho en Palestine sont nés au jour le plus court du commencement de l'année ».

Ce qui justifierait bien d'illuminer aux chandelles et de brûler une grosse bûche. Cette dernière coutume aurait d'abord été une coutume druidique, empruntée aux Vikings et dans maints endroits on a longtemps béni la bûche de Noël avant de l'allumer et de passer faire bombance à table.

Si les Egyptiens se servaient de palmes et les Romains de laurier et de buis pour leurs fêtes hivernales, le houx avec ses baies rouges et le gui faisaient déjà partie des rites des adorateurs du feu, en Perse et aux Indes, 2.000 ans avant la naissance de Jésus.

Le gui symbolisait la vie éternelle dans le culte druidique, il ne sert plus que d'excuse à de gentils baisers, prémices peut-être d'amours aussi ardentes qu'éternelles...

AS

L'affiche de la Foire Suisse d'Echantillons de 1959

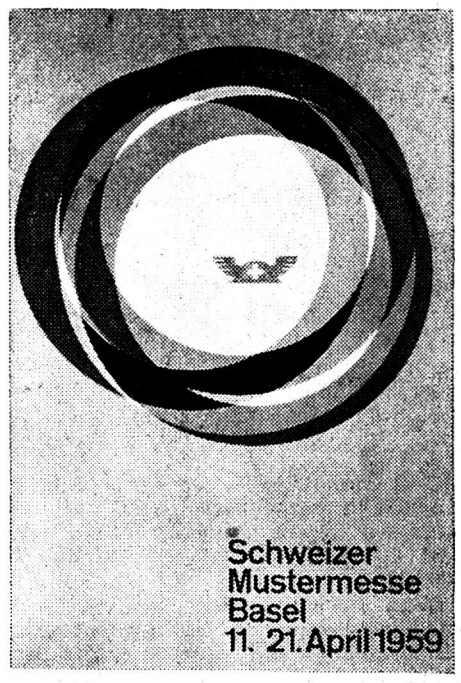

L'affiche de la Foire Suisse d'Echantillons de 1959 (11-21 avril) a été présentée sous la devise « rotation ». Elle est due au talent du jeune artiste Celestino Piatti, de Bâle, qui a voulu par son graphisme, symboliser la puissance dynamique du processus économique auquel participent les milieux les plus divers du travail.

L'instantané

de Pierre Vallette

Gabrielle Dorziat, qui n'est pas seulement une grande actrice mais aussi une femme intelligente, deux qualités qui ne vont pas toujours de pair dans ce métier, songe à quitter la scène.

Elle a fait sienne cette pensée, que j'ai lue et relue, et qui me plaît infiniment :

« Sois beau joueur ! Si tu n'as pas l'occasion de mourir en beauté, décline en douceur ! »

Agir ainsi, si l'on en a la possibilité, n'est-ce pas la sagesse même ?

Cette vérité est valable pour tout le monde, mais plus encore pour les artistes. Hélas, il en est qui ne peuvent pas, soit que, folles cigales, ils n'aient pas songé à temps à leurs vieux jours, soit qu'ils ne puissent se résoudre à renoncer aux gloires, aux flatteries de ce monde, en un mot au succès !

Evidemment, le rêve de chacun serait de «mourir en beauté», mais une telle chance ne se présente que rarement, et le plus souvent il faut apprendre à vi illir.

Ce n'est malheureusement pas à la portée de tout le monde. Et rien n'est plus pénible que de voir s'accrocher à des illusions des êtres dont la déchéance, pour être lente, n'en est pas moins évidente.

Pour «décliner en douceur», comme dit spirituellement notre comédienne, il faut s'y prendre à temps, et procéder par étapes. Ainsi la retraite se fait sans heurts et peut passer presque inaperçue.

L'automne d'une vie est alors harmonieux, et laisse à l'entourage de celui qui l'a compris un souvenir dont toute fausse note est exclue.

Certes, ce n'est pas facile !

Et il faut faire le premier pas, fut-il tout petit, alors que l'on a conscience d'être encore en pleine possession de ses moyens.

C'est assez dur, je l'avoue.

Mais si ce premier pas ne s'effectue pas sans douleur, la suite d'une marche, qui peut être encore longue, se fait alors dans la paix retrouvée.

J'en suis presque convaincu.

P. Vallette

Pour ne plus se tacher les doigts en lisant les journaux fraichement imprimés, on vient de lancer aux Etats-Unis la mode de gants lavables en matière plastique, spécialement destinés à cet usage.

Le président de la Confédération 1959 M. Paul Chaudet

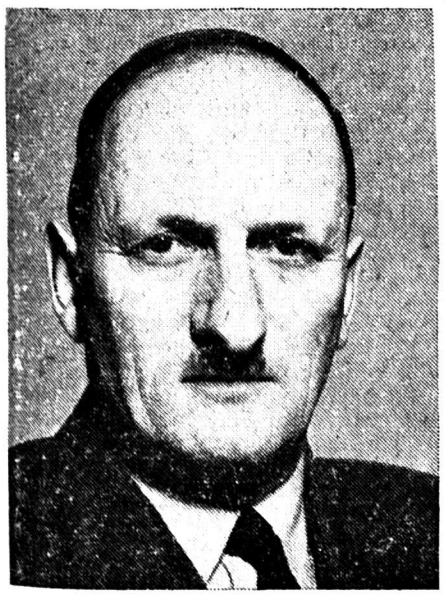

Le nouveau président de la Confédératoin est né le 17 novembre 1904 à Rivaz. Après avoir terminé ses études, il cultivait la vigne dans son village natal, au cœur de Lavaux. Conseiller d'Etat vaudois, il fut à la tête du Département de justice et police, puis du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Pendant six ans, il fut commandant d'un bataillon. Depuis 1955, il fait partie du Conseil fédéral, dont il fut le vice-président en 1958.

Le vice-président de la Confédération 1959 M. Giuseppe Lepori

Né le 2 juin 1902 à Massagno, M. Lepori a fait des études de droit à Fribourg et à Munich. Il choisit la carrière de journaliste et fut rédacteur au « Giornale del Popolo », puis rédacteur en chef au « Popolo e Liberta ». Membre du Grand Conseil tessinois depuis 1927, il prit en 1940 la succession de M. Celio au Conseil d'Etat. Elu conseiller fédéral en 1954, il est à la tête du Département de justice et police. En 1955, il reçut le titre de docteur en droit honoris causa de l'Université de Fribourg.

Le président du Tribunal Fédéral 1959/60 M. Carlo Pometta

Né à Giornico, M. Pometta, bourgeois de Broglio, fit des études de droit à Lausanne et Berne. Il fut membre de la Commission fédérale des blés et fut élu membre du Tribunal fédéral en 1936. Vice-président du Tribunal fédéral, il en assume la présidence pour les années 1959-60.

Vice-président du Tribunal Fédéral pour 1959/60 : M. Wilhelm Schönenberger

Bourgeois de Lüthisbourg (St-Gall), M. Schönenberger est né le 21 septembre 1898 à Gähwil (SG). Il fit des études de droit à Fribourg, Berne, Munich et Berlin. Avocat, puis greffier cantonal à St-Gall, il devint professeur de droit à l'Université de Fribourg.

CHRONIQUE SPORTIVE

Ce soir à 20 h. 30

Le HC LUGANO et Miller

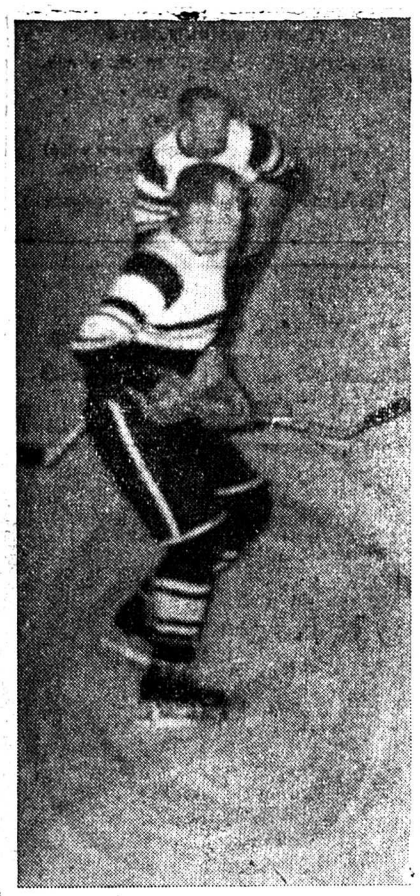

C'est avec impatience que le public sédunois attend la visite du HC Lugano et de son célèbre Canadien Miller, qui s'est fait une réputation de véritable terreur.

Cette rencontre sera d'autant plus passionnante que les Tessinois ont une sérieuse revanche à prendre contre les Valaisans qui les ont battus en début de saison à Lugano même par 6-1, à la suite d'un match de toute beauté.

Depuis lors le HC Lugano a fait d'énormes progrès : il s'est payé tout d'abord le luxe de battre Sierre en Coupe suisse, puis a disposé en matches amicaux des Tigrene d'Oslo et surtout d'Urania avec ses deux Canadiens Winder et Girard. Dimanche passé encore, en Coupe suisse, contre Servette, les Luganais se sont surpassés et ne se sont finalement inclinés que d'extrême justesse face à leurs brillants adversaires.

C'est avec intérêt, par ailleurs, que l'on suivra les évolutions du célèbre Canadien Miller, un géant de deux mètres de haut (notre photo) qui a brillé d'un éclat tout particulier vendredi et samedi passés lors du Tournoi des Vernets à Genève qui a été remporté par la célèbre équipe des Swiss Canadians dont Miller fut l'incontestable pilier défensif.

Enfin, c'est toujours avec plaisir que l'on suit les prestations de nos amis tessinois, car leur jeu est simple, plein d'imprévus et surtout d'une folle rapidité.

Et nous n'avons pas souvent l'occasion de voir à Sion des équipes latines pratiquant le hockey sur glace, ceci à vrai dire pour une raison bien simple, c'est qu'elles sont fort rares.

C'est donc une occasion unique d'admirer une autre conception de jeu, d'autres combinaisons et surtout d'autres joueurs.

Cette occasion, le public sédunois ne doit pas la manquer, car incontestablement le spectacle qui sera présenté ce soir sera plein d'imprévus et, par conséquent, passionnant.

Ne manquez pas l'occasion d'applaudir l'une des équipes les plus sympathiques et peut-être l'une des plus rapides du pays.

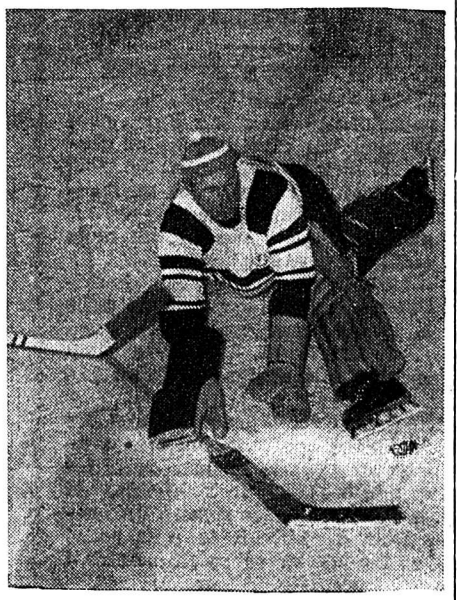

L'une des attractions de la soirée sera la présence dans les buts du HC Lugano du célèbre Molina, ex-gardien de l'équipe suisse B de football.

Lettre sportive du Haut-Valais

FOOTBALL

Il y a six ans en arrière, le Haut-Valais ne comptait que deux équipes en troisième ligue. Depuis, le football s'est développé, le niveau technique s'est levé et aujourd'hui nous connaissons deux équipes haut-valaisannes en deuxième ligue, qui ont conquis les deux le titre de champion de groupe, Viège en 1956, et Rarogne la saison écoulée, et ceci sans connaître la défaite.

Rarogne, qui déplora au début de saison le départ de son joueur-entraîneur Peter Troger, transféré au FC Sion, est un peu moins fort que l'année passée, mais sous la direction de M. Gölz de Sierre, les Troger, Bregy, Imboden et autres, se posent à nouveau comme sérieux candidats au titre en compagnie de Vernayaz et Villeneuve.

Viège, bien parti au début, se trouva pendant plus de deux mois dans une crise. Après la démission de l'entraîneur Louis Imstepf, c'est le jeune Louis Mazotti qui prit la direction technique du club. Le départ avec le nouvel entraîneur fut certes pénible, mais une fois la malchance écartée, les défaites firent place aux matches nuls, et dimanche passé, les Viégeois connurent enfin la victoire (6-2 contre Montreux !) la première depuis plus de trois mois. Ainsi, ils semblent être sur la bonne voie.

Les « jaune et noir » de **Brigue** visent la promotion en deuxième ligue Une première étape pour atteindre ce but constitue dans le championnat d'automne, qu'ils ont pratiquement enlevé dimanche passé avec la victoire sur Conthey (3-1). Salquenen se contente cette année d'une place au milieu du classement, fait par contre des étincelles dans la Coupe Valaisanne, de laquelle il vient d'éliminer les réserves du FC Sion.

Steg, depuis quelques saisons à l'avant-garde de la quatrième ligue, sera probablement encore en cette saison champion de groupe. Un nouveau club a été fondé à **Naters.** Il éprouve les difficultés normales d'un novice et s'est vite emparé de la lanterne rouge en championnat.

ATHLETISME

Une brillante saison pour notre athlétisme est close. La première piste cendrée du canton à Viège a contribué pour une bonne part au progrès énorme constaté chez nos athlètes. Serge de Quay, René Zryd, Roger Viotti et les sprinters de Viège ont pulvérisé nos records valaisans sur cette piste, déjà bien connue pour sa rapidité Nous sommes certains, que déjà la saison prochaine, le Valais aura son mot à dire dans l'athlétisme suisse. La saison prochaine a débuté le 2 novembre déjà à Viège, où l'entraîneur fédéral, le professeur Misangy, donna à nos spécialistes des renseignements utiles pour la préparation physique et technique pendant les longs mois d'hiver.

LUTTE

C'est avec plaisir qu'on constata dans le Haut-Valais le succès remporté par ses lutteurs lors des derniers championnats valaisans à Riddes. De plus, le seul athlète valaisan qui revint du Locle avec le titre de champion romand en poche, Adolphe Brigger, se recrute également du Haut (Brigue).

SKI

Partout dans les stations de montagne on prépare la saison d'hiver. Une belle série de manifestations se déroulera sur les pistes haut-valaisannes.

Tandis que **Zermatt** se contente d'un seul concours de ski pendant l'hiver, le fameux derby de Gornergrat, qui aura lieu cette fois du 13 au 15 mars, par contre à Saas-Fee et à Loèche-les-Bains les clubs de ski respectifs se montrent très entreprenants et ont plusieurs concours dans leur programme.

A **Sas-Fee,** la saison débute samedi prochain déjà avec le slalom de St-Nicolas, et le dernier jour de l'année se déroulera le slalom de St-Sylvestre. Les fondeurs se retrouveront le 17 janvier à la station des glaciers pour la course de St-Antoine. La descente depuis la Langefluh se disputera le 22 février, et le traditionnel derby de Pâques sera précédé de la Saaserhof-Cup, fixée à la St-Joseph (19 mars). Le concours de saut, qui clôture chaque année la saison, se fera le 29 mars.

Loèche-les-Bains recevra du 30 janvier au 1er février les skieurs valaisans pour les 25es championnats valaisans, ceci pour les disciplines alpines et nordiques. Le premier concours de saut aura lieu le 21 décembre, et une semaine plus tard la Coupe Morand. La Coupe Gemmi se déroulera le 25 janvier, la Coupe Carpano le 15 février, et la Coupe Marti le 12 avril. Du 4 au 6 janvier sera donné dans cette station un cours pour sauteurs.

Comme on le voit, il y aura du travail pour les hommes dirigés par David Supersaxo et Fredy Grichting.

HOCKEY SUR GLACE

La première équipe du HC **Viège,** qui après deux sensationnels succès sur Berne (Coupe) et Davos, vient de subir une très nette défaite devant Bâle, aucun de ses joueurs n'atteignant leur forme habituelle. Dimanche, il recevra le HC Lausanne, lequel lui a infligé un certain 6-1 à Montchoisi il y a un mois. La rencontre sera disputée, Lausanne n'ayant jamais pu gagner à Viège jusqu'à présent. Le lendemain, les Haut-Valaisans se rendront à Grindelwald pour y rencontrer les gars de Dulac, qui ont laissé une bonne impression lors du match aller à Viège.

La deuxième équipe de Viège vient de faire une entrée en championnat remarquable, en battant Sierre II par 13-2 et Rarogne I par 4-0. Elle sera certainement le plus dangereux rival de Charrat pour le titre de champion de groupe. Les juniors, qui disputent le championnat sous « Viège III », se montrent également en bonne forme et tâcheront de faire aussi bien que l'année passé, soit obtenir le titre de champion de groupe.

Le 8 décembre (Immaculée Conception), le HC Viège organisera la Coupe Atelier Moderne, à laquelle prendront part Crans I, Soleure II, Rarogne I et Viège II.

Zermatt remplace son entraîneur Bob Cherry par Mac Neil, qui formera avec les deux Biner une très forte ligne d'attaque, qui sera dangereuse même pour le HC Sion.

Saas-Fee change également d'entraîneur. Zalinge remplace Mike Mazur.

Rarogne, sans entraîneur canadien cette année, et ayant perdu passablement de joueurs au profit du HC Sierre, est beaucoup plus faible et n'a aucune ambition.

—zm—

CONNAITRE SON ADVERSAIRE

Le FC Concordia

S'il est une équipe que les Sédunois connaissent bien, c'est Concordia de Bâle, qui fut leurs adversaires lors des finales mémorables en vue de l'ascension en ligue nationale B.

Mais cette année les choses vont un peu moins bien pour les deux clubs.

Concordia est lanterne rouge du groupe.

Quant au FC Sion, il n'est guère mieux loti.

Les Bâlois n'ont jusqu'à ce jour obtenu que 5 points, alors que les Valaisans en totalisent 8. Une victoire Bâloise, et le FC Sion se trouve à un point de la dernière place, ce qui n'est guère réjouissant à la fin du premier tour.

Vous l'avez reconnu, c'est l'ex-Sédunois Mitschke qui conduit actuellement la ligne d'attaque du FC Concordia.

Dimanche passé, en Coupe suisse, Concordia a paru en bonne forme et a disputé face à un Granges chanceux, une partie honorable, c'est du moins ce qu'affirment nos collègues bâlois qui précisent tous que « Concordia semble se reprendre ».

Pendant ce temps, le FC Sion se faisait battre en match amical par le FC Sierre qui n'occupe pourtant pas les premières places dans le championnat suisse de 1re ligue.

De là, à prévoir une victoire des Bâlois...

Cependant, nous acoorderons une fois encore notre confiance au FC Sion que peut malgré tout s'imposer sur le remarquable stade de St-Jacques sur la Birse.

Nous savons que de nombreux joueurs du FC Sion ont été punis disciplinairement et que Guhl tente un effort qui doit être décisif pour sortir son équipe de ce mauvais pas.

Si toutes les énergies sont bandées et si les Valaisans sont avides de victoires ils peuvent revenir en vainqueurs de Bâle. Mais il s'agira de préparer cette rencontre avec soin, et surtout de former une équipe non pas avec des « prétendues vedettes ou joueurs de classe », mais avec les meilleurs éléments du moment. Cette vérité semble tellement évidente qu'on a de la peine à admettre que les dirigeants responsables du FC Sion ne l'aient pas encore comprise.

Est-ce que ce sera pour dimanche ? **P.A.**

L'équipement du hockeyeur

Que les temps ont changé ! Nous nous souvenons de nos débuts en hockey sur glace alors que nous étions encore étudiant et sans argent de poche. Des caleçons longs, de notre père naturellement, teints en noir, nous servaient de culottes-bas. Les jambières que vous voyez exposées dans les vitrines de notre brave ville de Sion, étaient, elles, confectionnées de carton et, rares étaient les joueurs qui pouvaient se payer de véritables gants de hockey. C'était encore le beau temps, nous vous l'assurons ; le vestiaire était transformé en véritable salle d'attractions et les joueurs de mauvais poil (il y en avait déjà à cette époque) étaient vite déridés en assistant à l'habillement de leurs co-équipiers. Tout y était pour créer et maintenir cette saine et franche camaraderie grâce à laquelle notre club put relativement vite accéder à la Ligue Nationale, catégorie dans laquelle il défend chaque année avec brio les couleurs valaisannes. Notre équipe de Sion est heureusement animée d'un même esprit et le résultat sera évident.

L'équipement complet d'un joueur de nos jours se compose, conformément à un article des règles de jeu de : a) souliers avec patins d'un modèle approuvé par la Ligue Internationale de Hockey sur Glace. Autrement dit, il est interdit de porter des chaussures ou patins artistiques ou encore de vitesse, susceptibles de pouvoir blesser un adversaire ou même un co-équipier ; b) d'habits, c'est-à-dire de bas, de cuissettes et d'un maillot ; c) de gants bien rembourrés et si possible, dans l'intérêt du joueur, insensibles sur le côté supérieur ; d) de crosses (aujourd'hui souvent fournies par le club ou son caissier !) aux dimensions prescrites et enfin, e) de jambières pour le gardien de but.

Les crosses, toujours lisses, ne doivent pas dépasser 1 mètre 35 calculé du talon au bout du manche et de 37 cm. au plus du talon au bout de la lame. Cette lame ne peut pas dépasser 7,5 cm. de hauteur, sauf s'il s'agit de la crosse du gardien qui peut atteindre 9 cm. avec une lame au maximum de 11,5 cm. Si des irrégularités devaient être constatées, les arbitres infligeront aux joueurs fautifs une pénalité de méconduite. (10 minutes, mais avec substitution immédiate du joueur puni). Pour le gardien, par contre, l'on prévoit dans pareil cas une pénalité mineure de deux minutes.

Des prescriptions spéciales sont prévues pour l'équipement du gardien de but. Retenons tout simplement que les gants avec « cages » et les tabliers abdominaux se prolongeant sur le devant des cuisses à l'extérieur des cuissettes sont défendus. Rappelons aux amateurs de précision que la largeur de chaque jambière ne doit pas être supérieure à 25 cm.

Nous pouvons encore ajouter que tout équipement protecteur, à l'exception naturellement des jambières du gardien, des gants et du casque des joueurs, doit être porté sous le maillot et les bas. Toute infraction y relative sera punie d'abord par un avertissement et ensuite par les « traditionnelles » deux minutes.

Contrairement au football, une fois de plus, si la couleur des maillots des deux équipes en présence est par trop semblable, c'est l'équipe locale qui devra changer de maillot si les arbitres en font la demande. Les footballeurs par contre, revendiquent de jouer devant leur public en portant les couleurs locales. Lequel des deux principes est-il le meilleur ? Celui des hockeyeurs est certainement plus galant, tandis que celui des amis du ballon rond peut être plus logique.

Ry.

Les deux plus grands champions français du vélo RIVIERE et ANQUETIL ont remporté un succès de plus qui les conduira chez M. le Maire !

La fiancée de Roger Rivière, c'est Huguette Logier, une jolie Stéphanoise. Rivière est, vous le savez, de Saint-Etienne. Aussi, cela ne surprendra personne si je vous dis qu'ils se connaissaient depuis leur plus tendre enfance.

Monsieur Logier père tient une boucherie dans le quartier de Bellevue. C'est là qu'ils partagèrent leurs jeux. Puis, Huguette fut mise en pension et les futurs époux se perdirent de vue pendant quelques années.

Pour lui déclarer son amour, Roger Rivière attendit d'être champion de France. Et ce jour-là, il lui assura que pour elle, il était prêt à décrocher la lune.

Décrocher la lune pour un champion cycliste ne signifie pas un voyage de noces en spoutnik ou en explorer, mais tout simplement s'attribuer un titre de champion du monde. Magnifique présent dans une corbeille de noces.

Voilà donc le mystère d'un grand exploit sportif. C'est fait. Il a le titre. Ils vont donc se marier. Huguette n'a pas quitté un instant Rivière pendant qu'il souffrait sur son lit d'hôpital après la grave chute au Vel d'Hiv.

Ils habiteront à Saint-Etienne — la ville la plus triste que je connaisse — dans le quartier du Rond-Point. Heureusement que l'on voit tout en rose lorsqu'on est amoureux. Ils vivront là dans une belle villa entourée d'un beau jardin. Il continuera sans doute à battre des records, car on affirme qu'il rêve de surpasser son record du monde de l'heure. Cela peut signifier aussi qu'ils auront peut-être beaucoup d'enfants.

Jacques Anquetil, le rival de Rivière sur les pistes et les routes du monde est, lui aussi, un homme heureux.

Depuis quelque temps, on voyait une étrange « dame blanche » venir encourager régulièrement le champion cycliste. Les initiés assuraient même qu'elle lui portait malheur. Ils pensaient au pauvre Coppi et à sa dame fantôme.

Mais la vérité était toute autre. La « dame blanche » était l'ange gardien du champion et ses défaites n'étaient pas dues au hasard.

Elle s'appelle Janine et, après les courses, c'est elle qui pilote la « Chambord » qui ramène le champion. C'est elle qui veille sur son régime et sur son entraînement.

Eux aussi vont se marier prochainement.

Ils vivront dans un faubourg de Rouen au bord de la Seine, dans une confortable maison normande.

Et voilà deux hommes heureux de plus de par le monde.

Les Rivière iront à skis : ils aiment cela... Les Anquetil iront à la pêche : tous deux ont cette même pacifique passion.

Pierre VANDOEUVRES.

Rip Kirby

Copyright by « COSMOPRESS, Genève »

TAXI DE L'OUEST
—.30 ct. le km
LOYE CHARLES
Tél. 2 26 71
Appart. 2 39 83

Cette année...

Tous mes cadeaux viennent de...

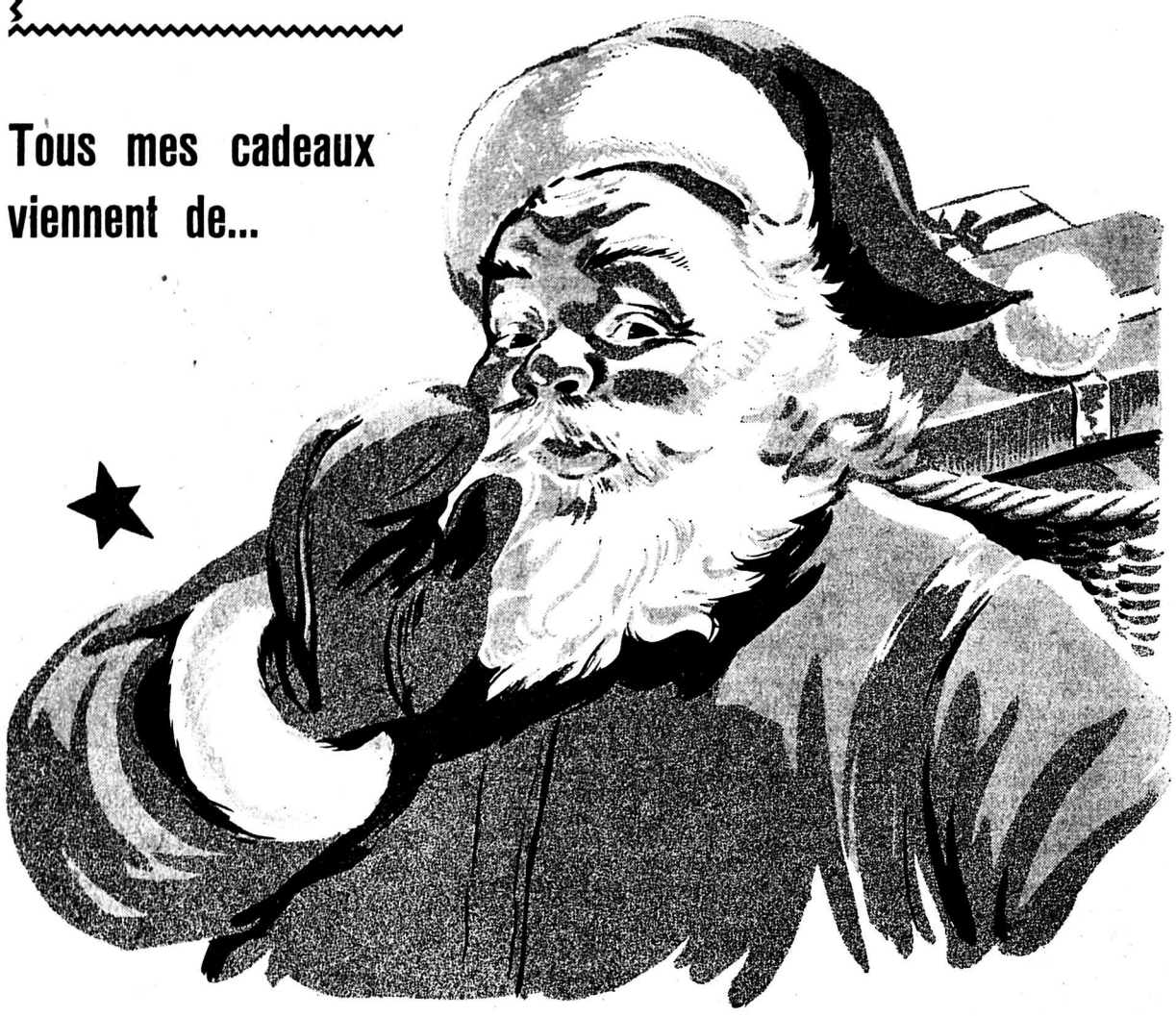

.. chez

Géroudet
SION

Demandez chaque matin, dans tout le Valais

La « Feuille d'Avis du Valais »

Vos désirs pour Noël

Un blouson ou un 3/4 de daim

Un anorak de nylon

Un fuseau élastique...

ou le nouveau et sensationnel ski Head

chez

Lorenz
SPORTS

Un peu caché au fond de la rue du Rhône

Un choix immense et sélectionné de tous les articles de sport

---

UNIQUE ! ! !

l'occasion qui vous est offerte de changer votre

RADIO

Lors de l'achat d'un poste nous reprenons votre ancienne Radio au prix maximum, voici deux offres spéciales.

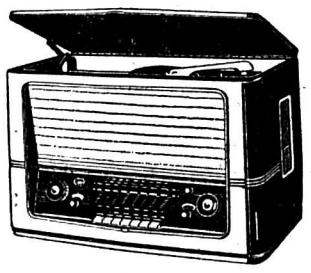

Radio - gramo, 3 vitesses, 4 longueurs d'ondes UKW

Brut	520.-
Reprise	120.-
NET	**400.-**

Radio de 1re classe, 3 haut parleurs, 4 longueurs d'ondes UKW

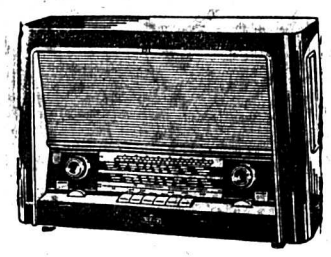

Brut	365.-
Reprise	75.-
Seulement	**290.-**

Radio-Service

F. Füchslin

Av. de la Gare 9 - SION - Tél. 2 28 88

Boucherie chevaline
Locarno

G. RAPAZZINI

Spécialités :

SALAMETTI	Fr. 6.50 par kg.
BOUILLI AVEC OS	Fr. 3.— par kg.
LUGANICHE (Spécialité tessinoise)	Fr. 4.50 par kg.
BEAFTECK	Fr. 6.50 par kg.
ROTI	Fr. 5.50 par kg.
VIANDE SECHEE	Fr. 9.— par kg.

Envois contre remboursement

Franco dès Fr. 30.—

A VENDRE

JOURNAUX PROPRES POUR EMBALLAGES

FR. 0.25 le kilo par 10 kilos
FR. 0.20 » » » 50 »
FR. 0.15 » » » 100 »

S'adresser à l'Imprimerie Gessler & Cie
Tél. 2.19.05 — SION

PASSAP **Appareils à tricoter**

NOUS CHERCHONS

Représentant (e)

pour le rayon de Sion et de Sierre
PASSAP S.A. ZURICH 2/27

Pax

Société suisse d'assurance sur la vie

ASSEMBLEE D'ELECTION

Le mardi 9 décembre 1958 dans la Grande Salle de l'Hôtel de la planta à Sion à 20 h. 15.

Conférence par le

Pilote des glaciers,
M. Hermann Geiger, Sion

et un film présenté par

M. Roland Müller, Sierre

Lauréat du Festival de Cannes

L'assemblée étant publique, chacun y sera le bienvenu

Fromage avantageux

¼ gras à Fr. 2,60 le kg ; ½ gras à Fr. 2,90 et 3,— le kg ; ½ - ¾ gras, fromage de montagne à Fr. 3,70 et 3,90 le kg ; petit fromage de montagne et Tilsit Ia ent. gras, pièces de 4 à 5 kg à Fr. 5,25 le kg ; Emmenthal, Gruyère, fromage des Alpes Ia, ent. gras à Fr. 5,60 et 5,80 le kg ; fromage des Alpes (Sbrinz) Ia, 2-3 ans, à Fr. 6,50 le kg ; même sorte, IIa à Fr. 5,80 le kg. FROMAGE - ACTION tout gras, Gruyère et fromage de montagne, de Fr. 5.— à 5,20, jusqu'à épuisement du stock. Expédition soignée.

J. Achermann - Bucher, produits laitiers, **Buochs** (NW).

Boucherie chevaline

SCHWEIZER

SION, rue du Rhône 5 Viande désossée pour saucisses, fr. 4.40 et 4.60 le kg. ; épaule désossée, fr. 4.80 le kg. ; viande hâchée, fr. 3.80 le kg. ; morceaux pr saler, quartier derrière, sans os, fr. 5.—, 5.20, 5.50 le kg. ; côtes très grasses, fr. 2.- le kg. ; côtes bien viandées, fr. 2.50 et fr. 3.— le kg. ; beafteack, fr. 7.— et 8.— le kg. ; ces prix s'entendent à partir de 5 kg. ; ½ port payé à partir de 5 kg. Tél. (027) 2 16 09. - Fermé le jeudi après-midi.

DUVET

Oreiller	60 x 60	7.50
Traversin	60 x 90	13.50
Duvet	110 x 150	27.50
L'ensemble		**48.50**

Envois contre remb.

E. Martin - Sion

Tél. (027) 2 16 84
Rue des Portes-Neuves

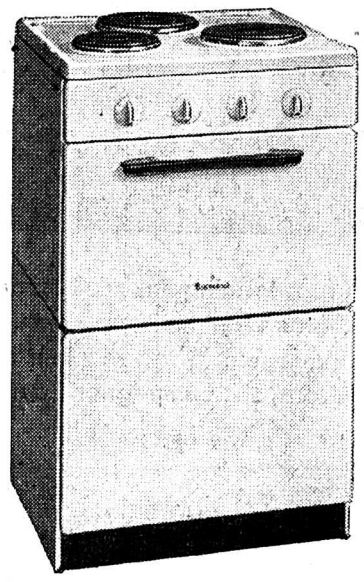

Cuisinière Standard HKN 1 220 V ou 380 V, 2 plaques ultra-rapides, 1 plaque normale, 1 large four, commutateur à 7 positions Fr. **340,—**

Naturellement chez

Kurt Bichsel

Av. de France - **SION** - Tél. 2 38 38

Entreprise spécialisée pour
Electricité - Téléphone - Radio
Télévision

Installation complète
Atelier de réparations

Une aubaine unique :

A remettre à Genève

BAR A CAFE MODERNE

avec appartement de trois pièces. Chiffre d'affaires journalier Fr. 140,—. Possibilité d'extension. Prix : Fr. 65 000,—.

Offres sous chiffre **N 90128 X, Publicitas, Genève.**

Coutumes de la St. Nicolas en Suisse

Les anciens Saints-Nicolas de Wollishofen assurent à Zurich une belle tradition de plus.

C'est une fois tous les cinq ans seulement que les Saint-Nicolas de Kaltbrunn font leur apparition. Au nombre de douze, ils se partagent le travail : leur supérieur entre dans les maisons, ses compagnons dansent dehors.

Le 6 décembre approche. Pour ceux qui l'ignorent : c'est la Saint-Nicolas. Les garçons et fillettes ne l'oublient pas, et peut-être attendent-ils cette date avec impatience et — qui sait ? — une certaine inquiétude. Saint-Nicolas, ou «Samichlauz» ou encore «Santiglaus» — le nom importe peu — fera son apparition le 6 décembre. Aura-t-il bon cœur et pardonnera-t-il ces actions qu'on préférerait oublier ?

L'impatience toutefois est plus forte que l'inquiétude, car saint Nicolas est un symbole de l'esprit charitable du christianisme. Il est vraisemblable qu'avant que nous fêtions l'anniversaire de saint Nicolas, le 6 décembre, nos ancêtres eux aussi adressaient leurs prières et demandes à un représentant de puissances surhumaines : pour eux, il s'agissait de dieux ou de démons. Et ceux-ci étaient associés à l'hiver et à ses rigueurs : il fallait adoucir leur humeur. S'il était impossible de les chasser par des rites bruyants et des formules traditionnelles, on pouvait essayer de se les concilier par quelque don ou encore de gagner leur bienveillance par une bonne action envers les pauvres et les malades. L'estime de tels démons pouvait aussi assurer la fécondité aux hommes et à leurs terres.

On ne connaît guère saint-Nicolas en Suisse romande, à l'exception du Jura bernois et Fribourg, ni au Tessin, sinon par ouï-dire. D'autres régions ne le fêtent pas nécessairement le 6 décembre. Autrefois, il apportait un arbre de Noël aux enfants le soir de la St-Sylvestre, comme par exemple dans le canton de Zurich. Le jour de Noël n'était pas fêté comme de nos jours, et l'Enfant Jésus ne faisait pas encore son apparition la veille de Noël.

Aussi, le nom de Saint-Nicolas est-il remplacé par d'autres dans bien des régions (le Père Noël est un proche parent). Il ne paraît pas toujours sous son aspect traditionnel, et souvent même il ne se montre pas du tout : il peut se contenter de lancer ses cadeaux par une porte entrebâillée ou simplement de les poser dans les assiettes, les bas, les souliers que les enfants préparent à cet effet, comme c'est le cas dans les cantons de Schwyz et d'Unterwald. Il reste donc aussi invisible que le lapin de Pâques. Ailleurs, une coutume veut que les enfants inscrivent sur des planchettes leurs bonnes actions et leurs demandes pour les présenter ainsi à saint Nicolas. Il y a des villages schaffhousois, fribourgeois et bâlois où les enfants pensent aussi à l'âne de saint Nicolas : ils préparent un peu de foin que l'animal trouvera à la fenêtre.

Mais saint Nicolas n'est pas seulement le dispensateur de cadeaux, il lui arrive aussi d'en rassembler. A Unterwald, c'est la population qui remet des dons aux saints Nicolas et à leurs compagnons, et en Valais comme dans l'Oberland zurichois, ils ne refusent pas ce qu'on leur offre.

Le costume de saint Nicolas varie selon les régions et les confessions majoritaires. Les catholiques voient en lui l'évêque vêtu de ses précieux habits. Pour les protestants, il porte un ample manteau à capuchon et naturellement une belle barbe. Il est souvent escorté par un autre personnage masqué qui a des noms différents de district en district : le «Père Fouettard» n'existe qu'en Suisse romande. Certains saints Nicolas sont accompagnés de l'Enfant Jésus, dans le canton de Zoug par exemple et en Valais. D'autres, comme dans le canton de Zurich, sont assistés d'un «âne» qui est prêt à amener à son maître tous ceux qui se laissent attraper. Parfois les saints Nicolas viennent en paires, l'un en blanc et l'autre en noir : le premier est bienveillant, mais son compagnon est méchant.

Certaines traditions sont plus vivantes et plus pittoresques que d'autres. Dans la commune de Kaltbrunn (Saint-Gall), il existe une société comptant douze saints Nicolas, dont un est leur supérieur, et en plus un âne et son guide. Ils représentent les douze mois. Leur costume consiste de grands masques richement sculptés qu'une bougie éclaire de l'intérieur, d'une chemise et de pantalons blancs, d'une cravate rouge et de grandes cloches de vaches. L'un d'eux, qui doit être un véritable virtuose, accompagne leur procession de claquements de fouet. Quand ils passent devant une église, ils s'inclinent trois fois sur un signe de leur supérieur. Et pendant que celui-ci présente des cadeaux dans une maison, les autres dansent autour de l'habitation, et l'âne lui-même manifeste sa joie par de grands sauts.

A Staefa aussi, sur les bords du lac de Zurich, l'âne et son guide font partie de la procession de la Saint-Nicolas. Cet âne est d'ailleurs fort probablement un «descendant» du cheval du dieu Wotan ou Odin ; les éléments des célébrations païennes sont beaucoup plus nombreux que ceux qu'a contribués la conception chrétienne.

Même à Zurich, la tradition de Saint-Nicolas vit encore. Chaque année, les saints Nicolas de Wollishofen se rendent jusqu'au «Lindenhof», au cœur de la vieille ville, le soir du 6 décembre. Il s'agit d'une cinquantaine d'écoliers formant deux groupes. Les uns portent de longues chemises blanches et de grands chapeaux en carton recouverts de papiers transparents et multicolores. Une bougie éclaire de l'intérieur les dessins formés par ces découpages. Les garçons sont munis de grandes cloches de vaches, les fillettes portent des clochettes. L'autre groupe se distingue par ses pèlerines noires et les sacs remplis de friandises que porte chacun de ses membres. Ils ont en outre un bâton à la main droite et un long bonnet pointu. Cette belle tradition distingue l'ancien village de Wollishofen et également la grande ville dont il fait maintenant partie, et chacun goûte le pittoresque spectacle.

A Frauenfeld, Saint-Nicolas dispose d'un char et s'en va ainsi distribuer ses présents aux enfants.

La vallée d'Aegeri a également sa coutume à elle : une tête d'âne au bout d'une longue perche, portée par des garçons, va recevoir les présents des habitants.

Kussnacht, au pied du Rigi, a sa tradition toute particulière, le «Klaussjagen». Les Saints-Nicolas dansent à travers les rues et ruelles pendant que joue la fanfare du village. Les couvre-chefs ont été travaillés à Kussnacht durant les longues soirées d'automne et d'hiver.

La jeunesse de Bellwald (Valais) va en procession marquer par des sonneries de cloches de vache le début de l'hiver. Une hotte est souvent utile pour rapporter les cadeaux de la population.

Notre page littéraire

Propos de notre temps

Le désespoir est à la mode

L'écrivain français Gustave Thibon, qui compte beaucoup d'admirateurs et d'amis dans notre pays, a donné récemment des conférences sur le désespoir du monde moderne. Dernièrement aussi F.B. dans la « Tribune de Genève », sous le titre « Satiété » remarquait qu'un pays aussi prospère que le Danemark comptait un nombre considérable de désespérés et que les suicides se multipliaient. Une récente enquête entreprise dans les riches et puissants USA a révélé ce que chacun savait : que le nombre des insatisfaits et des inadaptés ne cesse de croître. De Cologne, également, de récentes informations confirment que le « mal » existe aussi et que, réunis en congrès, cinquante psychologues et théologiens allemands se sont penchés sur le problème du suicide. Dans la République fédérale, leur nombre a atteint, l'année passée, dix mille. Le phénomène est d'autant plus impressionnant que le nombre des suicides est allé en augmentant, malgré l'amélioration constante de la prospérité économique allemande. Ce ne sont donc ni la maladie, ni la misère qui constituent les causes les plus communes; sur 3000 cas enregistrés l'année passée, 400 seulement ont été provoqués par des difficultés économiques, alors que les autres ont été la conséquence d'une faiblesse d'ordre pathologique attribuable à une sorte de « vide intérieur » ou sentimental, qui est le fait de la vie moderne. La Suisse même, en dépit de la haute conjoncture qu'elle a connue, a ses inquiets et ses déprimés. Il suffit enfin de regarder autour de soi, d'écouter pasteurs et prêtres, médecins et psychiatres, pour se rendre compte qu'une quantité d'êtres souffrent de dépression, de neurasthénie, ou de véritable désespoir.

Un ami, auquel je faisais cette remarque, m'a sainement ri au nez en prétendant que ces « déprimés » de tous genres font trop parler d'eux, parlent trop d'eux-mêmes, et qu'il importe de diriger nos regards sur ceux qui, Dieu merci, en majorité, gardent solidement la tête sur les épaules les deux pieds sur terre et ne coupent pas les cheveux en quatre. Pour cet optimiste la rage du hula-hoop serait un signe réconfortant combattant à sa façon la détresse morale des physiologiquement faibles — dont nous pouvons tous être à certains tournants de notre fragile existence.

Bien qu'on doive admettre des preuves évidentes d'une diminution de la joie, des forces morales, psychiques, sentimentales, nerveuses de quantité de personnes — qui se croient seules dans leur genre, ce qui augmente encore leur inquiétude — il faut aussi rester clairvoyant et constater que toutes les raisons que l'on donne du désespoir du monde moderne ne résistent pas toujours à l'examen. Comme le mal lui-même, elles sont complexes.

N'oublions pas que le mal de vivre est vieux comme le monde et que le « mal du siècle » a existé avant que l'on parle de la bombe atomique et du hula-hoop. Les plaintes, parfois géniales, des Romantiques nous le rappellent — et ni un Baudelaire, ni un Verlaine, ni un Nietzsche n'ont été exempts de ce mal de vivre, du «spleen» des Anglais.

Ceux et celles qui en sont atteints aujourd hui cherchent à y échapper par des moyens différents, à moins qu'ils ne se complaisent dans leurs sombres pensées. Il est vraisemblable que certains de ces moyens ne fassent qu'empirer le mal, l'étourdissement passé. On cherche la guérison où elle n'est pas — tout en s'étonnant de ne point la trouver. Ces crises de dépression, qui peuvent aussi avoir des causes physiques, et non seulement psychiques, atteignent avant tout, cela va de soi, ceux qui ont derrière eux une tranche de vie. La jeunesse, qui n'est pas toujours gaie, de beaucoup s'en faut, et qui a ses propres soucis, laisse généralement à ses aînés le pesant privilège des défaillances de leur âme ou de leur cœur. Les causes de celles-ci sont multiples même si en apparence, l homme a à sa portée un prodigieux étalage de biens qu'il peut souvent acquérir, et c'est avant tout au moraliste, au médecin, de les déceler, d'établir un diagnostic dans lequel les questions sentimentales comportent souvent une large part. En raison de l'abondance et du choix des distractions, l'individu court de l'une à l'autre. Des êtres ne supportent plus la solitude. D autres, le silence, et le robinet du bruit est laissé grand ouvert. Dans le mariage beaucoup de liens qui étaient jadis considérés comme fondamentaux, en dépit des difficultés qui ont toujours existé, sont discutés, remis en question, sans pour autant que les affranchis retrouvent aussitôt un équilibre durable pour ne pas parler de bonheur.

Dans beaucoup de cas la lutte pour l'existence capable de chasser le « cafard » le plus tenace, est atténuée. On travaille moins. Les loisirs abondent. On se protège facilement contre le froid et le chaud, la faim et la soif, et, plutôt que de marcher, on se fait transporter. Les aliments même sont à votre portée tout préparés. Les travaux du ménage sont (heureusement) simplifiés. Les familles nombreuses deviennent plus rares. On prend des médicaments pour et contre tout. L'Etat, et il faut s'en féliciter, entretient une partie de ses administrés, jusqu'à leur mort. Les assurances se multiplient. Les libertés disparaissent, on s'habitue à vivre d'une façon collective, et l'individualisme comme l'originalité sont mal vus. Notre résistance a diminué : peut-être aussi bien physiquement que moralement et les épreuves sont donc plus difficiles à dominer, les contrariétés plus malaisées à supporter. Les nerfs sont moins efficacement maîtrisés.

Il faut également faire la part du désespoir, dû, selon Thibon, au relâchement des convictions, à la négation des valeurs essentielles. La poursuite des valeurs matérielles, même couronnée de succès, ne comble pas les aspirations secrètes ou avouées d'une masse de nos contemporains. Ils constatent soudain qu'il manque l'essentiel : pour beaucoup alors c'est le retour à la foi ou sa découverte. Cependant, dans cette recherche-là, il peut y avoir aussi de l'idôlatrie, comme l'ont démontré trop de manifestations spectaculaires au prétexte religieux. La facilité de conversions massives trouve son aboutissement naturel dans leur superficialité.

On prétend que la vie actuelle est trépidante et on a évoqué la « maladie des managers », elle aussi à la mode. Or, si dans les grands centres urbains (il n y en a guère chez nous) les nerfs sont mis à rude épreuve, on peut admettre que, souvent, on confond activité avec agitation. Je connais un homme qui a l'air de ne rien faire et qui abat une besogne étonnante. J'en connais un autre qui paraît ne plus s'appartenir, qui n'a pas une minute à lui, et qui s'en plaint comme s'il était un héros ou un martyr : en réalité il dispose de plus de loisirs en un an que son grand-père n'en eut sa vie durant !

Quant aux remèdes à cette lassitude quasi universelle, ils sont sans doute de nature si personnelle qu'il serait oiseux de prétendre même les suggérer.

J.-E. Chable

SALON BEAUREGARD
SOINS DE BEAUTE
MANUCURE - PARFUMERIE
Maison de 1er ordre
2, rue des Cèdres - SION
Tél. (027) 2 36 23 - Pino Avanzi

La querelle de l'engagement

Le débat, depuis quelques années largement ouvert, sur le problème de l'engagement de l'écrivain, n'est pas sans rappeler la querelle, d'illustre mémoire, qui mit aux prises, vers la fin de l'âge classique, les tenants du culte des Anciens et les zélateurs du progrès moderne. Que demandaient, en effet, les esprits acquis aux idées nouvelles, sinon que fût reconnue la prééminence de l'homme de lettres vivant pleinement avec son temps, sur les philosophes et les poètes, si exemplaires fussent-ils, des époques révolues ? En fait, les fanatiques de l'engagement fondent aujourd hui leur volonté de prosélytisme sur une conviction qui offre plus d un point commun avec celle de Perrault et de ses amis. L'homme moderne, à les en croire, ne saurait s'abstraire des problèmes qui sont ceux du temps et du monde où il vit. Il s'agit là, toujours selon eux, d'un devoir; bien plus, d'une nécessité; or, cette nécessité doit être ressentie comme une responsabilité, — une responsabilité impérieuse, urgente, si l'homme a reçu de la Providence le don de formuler, d'exprimer, de rendre sensibles à la conscience d'autrui les questions générales qui ne peuvent manquer de s'imposer à son esprit. Il demeure libre, bien entendu, de traiter les dites questions à la manière qui lui convient; il peut, s il le veut, aboutir à des conclusions toutes personnelles; la perspective de susciter la discussion, éventuellement de déchaîner la controverse, n'a rien qui doive l'effrayer. Qu'il l'entende bien : le seul crime inexpiable serait le dilettantisme...

Telle est, ramenée au plus simple schéma, l'exigence à laquelle l'écrivain contemporain se voit pressé de souscrire. Mais point n'est besoin de méditer longtemps sur le principe qui autorise une semblable tentative d'ingérence dans la conscience d'un individu pour éprouver ce qu il y a d'intolérable dans ce prétendu appel à la solidarité humaine. Ce n'est en effet qu'en théorie et par un fallacieux recours à des assurances sans pouvoir légal, que des garanties quant à sa sécurité et à sa totale indépendance de jugement sont données à l'écrivain. On sait de reste, par trop d'exemples révélateurs d'une mentalité issue de la guerre et un peu partout répandue, comment le fanatisme, sous sa forme la plus brutale et la plus sectaire, oriente dans un sens qui lui est régulièrement favorable la libre discussion et comment il s'entend à sévir contre ceux qui se sont montrés insuffisamment adroits à paraphraser ses directives.

D'autre part, pourquoi veut-on que, par le fait que ses dons ou ses qualités le placent hors du commun, un homme de pensée doive nécessairement endosser des responsabilités qui incombent à l'homme d'action ? Pourquoi veut-on que sa constitution intellectuelle le prédispose à un enseignement d ordre social ou politique ? Trop souvent nous avons vu des artistes et des poètes invités à signer des manifestes ou des adresses sur des questions parfaitement étrangères à leur comportement et leurs préoccupations intimes. Pour emporter leur adhésion, on faisait valoir la célébrité, le renom dont ils jouissaient, et qu'ils ne pouvaient, étant donné leur haute situation, se dérober au geste que l'on attendait de leur part. Mais si, justement : ils le pouvaient, ils le devaient, si la mise en demeure dont ils étaient l'objet s'exerçait à la façon d'une pression ou impliquait un chantage moral; ils le devaient plus encore si les arrière-pensées qu'ils devinaient chez ceux qui cherchaient à les gagner en les adulant, heurtaient l'intime de leur conscience (quand bien même les arguments avancés apparaissaient nobles de prime abord et nullement contradictoires à ce qu'ils pensaient eux-mêmes).

Il faut ici faire la part de la vanité et d'une faiblesse de caractère dont, pas plus que les autres hommes, les gens de plume ne sont exempts. D ailleurs, songe-t-on assez que, lorsque l'engagement est expressément sollicité, lorsqu'il résulte d'une pression ou d'une invitation faite, avec toutes les circonlocutions que l'on voudra, à des fins précises, l'écrivain se trouve nécessairement placé dans une situation équivoque ou fausse. S'il refuse, par conviction ou par scrupule, de prêter l'autorité de son nom et de sa plume à ce que l'on attend de lui, il court le risque de se voir tenu pour égoïste, en attendant d être classé parmi les suspects. Donne-t-il le bout du petit doigt, il lui faudra demain accorder davantage, jusqu'au jour où il s'apercevra que le témoignage imprudemment hâtif de sa sympathie l'a entraîné beaucoup plus loin qu'il ne voulait aller. Dans l'impossibilité de se reprendre et, plus encore, de dénoncer un machiavélisme auquel il a bien involontairement donné des gages, il se voit obligé d'aller de l'avant, quitte à se mentir délibérément à lui-même, quitte à renier ses convictions les plus intimes et les mieux fondées.

Bien entendu, écrivant ce qui précède, j'envisage des cas extrêmes. Il y a, cela va de soi, des « engagements » qui se font en accord avec la sollicitation et même, plus simplement, avec la situation qui est à leur origine. Admettons aussi que, pour certains tempéraments, pour certains caractères, la vocation d'écrire serait dépourvue de sens si elle n'aboutissait à une forme d'action directement efficace. Enfin, toutes les requêtes tendant à l'engagement n'émanent pas de machinations ou de mobiles destinés à engendrer l'intolérance et à préparer une mise au pas. Néanmoins, le danger existe. On aurait tort de le juger improbable et c'est assez pour justifier la longue réflexion et la prudence. De toute façon, je ne pense pas qu'il y ait lieu, aujourd'hui plus qu'hier, de reprocher à un écrivain de mérite le fait qu'il demeure à l'écart de la mêlée. De quel droit exigerait-on que son « message » propre s'inspire de problèmes que le rapide renouvellement de l'actualité démontre le plus souvent éphémères ?

Emmanuel Buenzod

«Une avenue de Riddes», aquarelle de Li Fuchslin, qui expose actuellement dans son atelier au Vidomat.
(Photo Schmid, Sion)

Fernand Gaillard
Horlogerie - Bijouterie - Optique
Grand-Pont SION

Chronique des

LIVRES & REVUES

LES «PESTIFERES ATOMIQUES» DE VINTCHA

Le 16 octobre dernier, un bimoteur « Convair » de fabrication américaine, portant les couleurs de la « YU », la compagnie yougoslave de transports aériens, demandait à la tour de contrôle de l'aérodrome parisien d'Orly l'autorisation d'atterrir. Quel était ce mystérieux avion, dont l'arrivée n'avait pas été signalée aux autorités locales ? Lorsqu'il se fut arrêté de rouler et que l'échelle de coupée vint s'appuyer sur sa carlingue, on en vit sortir six voyageurs d'une pâleur extrême. Ayant gagné la salle d'arrivée par leurs propres moyens, ils s'affalèrent sur les fauteuils, absolument exténués. Les formalités de douane et de police terminées, ils montèrent dans des limousines de l'Ambassade de Yougoslavie, qui les conduisirent tout droit à l'Hôpital Curie.

C'était le second acte d'une tragédie qui avait débuté vingt-quatre heures plus tôt, à la pile atomique de Vintcha, en Yougoslavie. Par suite de l'insuffisance des mesures de sécurité, six savants avaient été atteints par des radiations mortelles. Aujourd'hui, un mois et demi plus tard, le monde entier a les regards fixés sur cet hôpital au nom prestigieux, où une équipe de médecins français espèrent avoir arraché à la mort atomique les « pestiférés » de Vintcha. Par quel traitement miraculeux ? C'est ce que raconte **Pour Tous** dans son numéro de cette semaine, en apportant de nombreux détails inédits sur cette affaire véritablement sensationnelle.

LA CURE DE RAISIN

par Johanna Brandt

L'auteur de ce livre est une doctoresse naturiste bien connue en Afrique du Sud où elle réside, ainsi qu'aux Etats-Unis où son ouvrage a rencontré un grand succès (21 éditions successives).

Ce livre prône les vertus du raisin, ce roi des fruits par excellence, non seulement à cause de sa saveur que tout le monde apprécie, mais surtout grâce à ses vertus thérapeutiques.

Mais Madame Brandt a découvert dans la CURE DE RAISIN, faite selon sa méthode, un remède naturel à ce fléau moderne qu'est le CANCER. C'est du moins ce qu'elle affirme dans son livre, à l'appui de nombreux témoignages de malades et de médecins ; non seulement elle a soigné et guéri de nombreux cancéreux, mais elle se guérit elle-même d'un cancer à l'estomac. Agée maintenant de 80 ans, Madame Brandt a recouvré la santé par la CURE DE RAISIN que vous pourrez faire vous-mêmes dans les conditions voulues en lisant son livre qui contient tous les détails et les instructions nécessaires. Que ce soit pour **guérir, rajeunir** ou **embellir,** la CURE DE RAISIN vous rendra service. Ajoutons qu'on peut utiliser n'importe quelle sorte de raisin, le raisin de serre convient aussi.

L'ELECTRICITE POUR TOUS

Sommaire : « Extrait d'une lettre d'un père à sa fille » ; « Notre conte de Noël », par Pierre Daboulette ; « La cuisine à travers les âges », par Florian Martin ; « Votre horoscope », par Albert Cort ; « Une grande figure : Alessandro Volta» par Jean Grivat ; « L'actualité », par Daniel Bergoz ; « Mots croisés », par A. Jaccard ; « Conseils à ma voisine », par Martine.

A TRAVERS LA SUISSE

Avant les votations fédérales

A propos de la mise dans les kursaals

Au cours des discussions sur la votation du 7 décembre concernant la mise des jeux de hasard, on entend dire parfois que cette mise ne devrait pas figurer dans la Constitution fédérale, qu'il s'agit là d'une mesure de police, qui devrait être réglée par une ordonnance du Conseil fédéral. En principe, ils ont raison. C'était aussi l'avis du gouvernement, puisque, dans son projet du 10 mars 1958, il laissait à une ordonnance du Conseil le soin de fixer le maximum de la mise.

Cette solution, si elle donnait satisfaction aux juristes et était conforme à la logique et au bon sens, avait suscité une certaine opposition dans les milieux ecclésiastiques adversaires en principe des jeux de hasard. Ils s'étaient ralliés à une augmentation de la mise — du fait qu'elle ne changeait en rien la situation actuelle puisqu'elle se borne à adapter la mise à la dépréciation de l'argent, intervenue depuis la dévaluation de 1936, et aggravée par la guerre et d'autres circonstances — mais ils estimaient que le système d'une modification de la mise par simple ordonnance gouvernementale ne leur donnait pas des garanties suffisantes. Ils ont donc demandé que le montant maximum de la mise continue à figurer dans la Constitution fédérale, faute de quoi ils feraient opposition au projet.

C'est pour tenir compte de ce vœu que les Chambres fédérales ont rétabli, dans le projet gouvernemental, le montant de la mise dans l'article constitutionnel. Comme disait un parlementaire lors de la discussion de cet objet, mieux vaut un article un peu... mal venu, mais auquel chacun puisse se rallier, qu'un article juridiquement irréprochable mais qui ne réussisse pas à passer la rampe. Et le parlementaire en question, quoique adversaire en principe des jeux de hasard, s'est rallié au projet, estimant que ce n'était pas la question des jeux qui est en discussion, aujourd'hui, mais uniquement une question **d'adaptation de la mise à la valeur actuelle de l'argent.** Et que l'augmentation de la mise se borne à replacer les kursaals dans la situation où ils se trouvaient en 1928, année où les électeurs ont approuvé l'art. 35 de la Constitution fédérale.

Dans cette question de l'augmentation de la mise, il faut relever un autre point encore. Ceux qui voudront perdre quelques francs en jouant à la boule pourront donc continuer à le faire comme par le passé, avec cette seule différence que c'est la pièce de cinq francs qui est devenue, dans tous les domaines, l'unité de dépense, si l'on peut dire, comme c'était le cas autrefois de la pièce de deux francs. Et cette augmentation de la mise permettra aux kursaals de faire face à leurs tâches, dans l'intérêt du tourisme, sans devoir réclamer l'aide des pouvoirs publics pour pouvoir continuer à remplir leur rôle. Autrement dit, les dépenses des kursaals pour l'entretien des bâtiments et des jardins, pour l'organisation de manifestations diverses, concerts, et autres, seront payées par ceux même qui en bénéficient, c'est-à-dire par les hôtes des lieux de villégiature, ce qui est juste, on en conviendra.

Depuis que le montant maximum de la mise a été fixé dans l'article constitutionnel, les adversaires des jeux de hasard, — la grande majorité du moins, — se sont ralliés au projet, estimant avec raison que si l'on voulait réellement être logique, il faudrait alors interdire **tous** les jeux de hasard, aussi bien les loteries que le sport-toto. Mais cela, c'est une autre histoire... Un jour viendra où l'on reprendra peut-être la discussion sur cette question. En attendant, on ne saurait refuser d'adapter le montant de la mise aux conditions actuelles et d'approuver par conséquent la modification de l'art. 35 qui nous est proposée le 7 décembre.

OUI

POUR LES JEUX DANS LES KURSAALS

c'est ce que l'Union Valaisanne des Arts et Métiers propose à ses membres et aux électeurs en général de voter dimanche 7 décembre prochain.

L'art 35, al. 3, de la Constitution fédérale, prescrit en matière de jeux dans les kursaals que la mise ne devra pas dépasser 2 francs. Ce montant, fixé dans les années vingt, a perdu la signification qu'il avait à l'origine du fait de la dépréciation de l'argent et de l'amélioration générale des revenus. Comme les jeux de kursaals contribuent dans une large mesure au financement du tourisme, il a été proposé une revision constitutionnelle ayant pour seul objet d'augmenter la mise de 2 à 5 francs.

Cette élévation permettra de développer encore davantage le tourisme et, parallèlement, d'augmenter le quart des recettes brutes aux victimes des dévastations naturelles.

Notre canton, dont le tourisme est l'industrie No 1, veillera donc, dans son propre intérêt, à ce que cette modification indispensable soit acceptée par le peuple suisse et votera OUI dimanche prochain.

Union Valaisanne des Arts et Métiers.

Avant la votation sur le Spöl

Le moment de la votation sur la convention italo-suisse sur l'aménagement du Spoel approche. Il semble que le public de chez nous reste assez indifférent, nous craignons que beaucoup n'aillent pas voter. Au nom de la société Murithienne des sciences naturelles et aussi de la Commission cantonale pour la protection de la nature, nous voudrions engager nos concitoyens à prendre part à ce scrutin et à accepter cette convention. Un groupe d'opposants a répandu beaucoup d'idées fausses dans le public pour l'amener à refuser cette convention. Ayant étudié ce projet sur place avec la Commission fédérale pour la protection de la nature, nous pouvons affirmer que le Parc national n'aura presque rien à souffrir de cet aménagemeent tel qu'il se présente actuellement. Seul un petit bassin de compensation serait construit dans le Parc, la surface du terrain utilisé serait largement compensée par des territoires que les communes céderaient au Parc. Il n'y aurait aucune influence fâcheuse ni sur le climat, ni sur la flore et la faune. Toutes dispositions sont prises pour qu'une quantité d'eau suffisante continue à couler dans le Spoel et dans l'Inn. Tel est l'avis du Comité central de la Société helvétique des sciences naturelles, de la Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine national et de la Commission scientifique du Parc.

En Valais, nous savons par expérience toute l'importance économique des aménagements hydroélectriques, nous sommes donc bien placés pour comprendre que le refus de cette convention priverait les communes pauvres de l'Engadine de ressources auxquelles elles ont droit. La population de la Vallée atteignait 7862 âmes en 1920, aujourd'hui elle en a perdu 1280, c'est dire combien la situation est critique. On peut donc en toute confiance dire OUI à cette convention parce que le Parc n'aurait pas à en souffrir et parce qu'elle apporterait une aide très importante à nos frères montagnards de l'Engadine ; ils comptent sur la compréhension et la solidarité des Valaisans.

I. MARIETAN.

Un météorologiste explique la longue présence du brouillard

On s'étonne à juste titre de la longue série de brouillard observée en Valais ces jours derniers. La couche nuageuse basse (stratus) s'est en effet maintenue compacte du 23 au 28 novembre, empêchant toute insolation. Les 29 et 30 se produisit une éclaircie, mais le 1er décembre, le brouillard s'est reformé à nouveau. Une si longue séquence est extrêmement rare dans le pays valaisan où une large insolation hivernale est précisément l'un des traits caractéristiques de son climat. C'est donc bien une conjoncture exceptionnelle mais certainement déjà réalisée dans un plus ou moins lointain passé.

L'exception ne fut d'ailleurs pas propre au Valais. Pendant la même période, non seulement le Plateau, ce qui est normal, mais toutes les vallées alpines (Rheintal grison, Linthtal, Reusstal, etc.) ont eu le même plafond nuageux compact ; le Tessin même n'y a pas échappé. Seule la région proprement alpine, au-dessus de 1000 m, a joui d'une large insolation. A Lucerne, il n'y a pas eu de soleil du tout du 18 novembre au 1er décembre, alors qu'à Montana, l'héliographe enregistrait 89 heures de soleil !

Il faut renoncer délibérément à invoquer des causes régionales pour expliquer un brouillard persistant de cette nature. Ni les aménagements hydroélectriques, ni les drainages, ni la radioactivité de l'air ne sont en cause ; la situation météorologique générale est seule responsable. Durant la seconde moitié de novembre, l'absence de courants au sein d'un domaine très stable de haute pression continentale a permis la formation d'une immense nappe de stratus sur la France, l'Aliemagne et la Suisse : au-dessous, c'était l'air froid et humide, plus lourd ; au-dessus, c'était l'air sec, plus chaud et relativement plus léger.

Phénomène exceptionnel par sa durée, certes, mais en soi normal à cette époque de l'année.

Max Bouët, météorologiste

En marge des accidents routiers

L'automobiliste est-il souvent un malade qui s'ignore ?

Le développement massif de la motorisation routière a pour corollaire un accroissement parallèle du nombre des accidents. Les campagnes de sécurité entreprises par les autorités et les associations du tourisme et de l'automobile obtiennent des résultats appréciables, mais hélas ne parviennent pas à éliminer ce fléau.

Les réseaux routiers subissent partout des améliorations. L'état technique de nombreux véhicules, par contre, n'est pas toujours parfait. Les statistiques permettent cependant de constater que ces deux éléments sont assez rarement la cause réelle des tragédies du trafic. C'est pourquoi les recherches concernent essentiellement le facteur humain.

Il est incontestable que l'acquisition d'une voiture modifie sensiblement de caractère de nombreux individus. Les timides deviennent entreprenants, audacieux, voire téméraires. On observe souvent le développement d'un complexe de supériorité à l'égard du piéton. Le résultat d'une telle évolution apparaît dans le manque d'égards régnant entre usagers, la réticence à se laisser dépasser, la vitesse exagérée et les manœuvres dangereuses. Ces conducteurs sont autant de schizophrènes en puissance, difficilement repérables, car les symptômes du mal manquent de précision.

Des experts allemands ont étudié avec attention l'état physique et psychologique de nombreux automobilistes responsables d'accidents ; ils sont rapidement parvenus à la conclusion que sans être vraiment malades, les trois quarts d'entre eux souffrent de déficiences psychiques ou organiques souvent même ignorées. Les fauteurs récidivistes d'accidents se révèlent être en général des personnes dont la glande thyroïde, le foie, les reins fonctionnent mal ou qui souffrent d'asthme, d'inflammations chroniques des voies respiratoires, des troubles de la circulation. Les personnes âgées, atteintes de sclérose, constituent un véritable danger sur les routes.

Ces états morbides provoquent une certaine fatigue, un manque de concentration, des distractions, une perte de contrôle, des réactions fausses au moment du danger et la lenteur des réflexes. Il est prouvé qu'en général un automobiliste sain quitte son volant lorsqu'il ressent la fatigue, tandis qu'un « malade » poursuit sa route sur des dizaines ou des centaines de kilomètres. Nombreux sont ceux qui cherchent alors à pallier ce manque de vitalité en absorbant force café ou des stimulants. Ces remèdes se révèlent illusoires et leur effet souvent nocif. En revanche, la distraction due à la fatigue peut être efficacement combattue par une cure prolongée de vitamines A dont l'effet s'étend sur quelques mois. Des inhalations d'oxygène peuvent également redonner des forces et intensifier la capacité de concentration d'une personne fatiguée.

Si l'excès de vitesse n'est pas dûment motivé par une raison personnelle impérative, il est souvent l'indice de troubles psychiques. En effet, la preuve a été faite qu'appuyer à fond sur l'accélérateur dénote fréquemment une tendance inconsciente au suicide ou à la fuite devant des conflits intérieurs pour autant que ces charges émotives n'entraînent pas de véritables actes de violence. L'expérience démontre d'ailleurs que de nombreux automobilistes causent un accident après un litige familial ou des difficultés professionnelles.

Selon ces théories, huit fauteurs d'accidents sur dix ne devraient pas comparaître devant un juge, mais être confiés à un médecin. Toutefois, la jurisprudence est évidemment assez loin d'admettre ces considérations.

Aux Chambres fédérales

CONSEIL DES ETATS

BERNE (ag.) — Vendredi matin, le Conseil des Etats a accordé par 37 voix sans opposition, sur rapport de M. Klaus (soc. Soleure) la garantie fédérale à une disposition révisée de la Constitution cantonale de Schwyz, puis la séance fut levée.

CONSEIL NATIONAL

BERNE (ag.) — Vendredi matin, après rapport de M. Pidoux (rad. Vaud), le Conseil national a approuvé par 110 voix contre 0 sans discussion, la gestion et les comptes de la Régie des alcools pour 1957-58, qui présentent un boni de 27.726.234 francs. Conformément à la loi, la Confédération et les cantons recevront 2 fr. 60 par tête de population, soit 12.258.979 francs à la Confédération et autant aux cantons. Il sera versé 2.200.000 francs au Fonds de construction et de renouvellement et un million à la réserve ordinaire.

Sur rapport de M. Bringolf (soc. Schaffhouse) la Chambre a voté sans débat, par 120 voix sans opposition, une deuxième série de crédits supplémentaires pour 1958 d'un montant total de 256.627.541 francs, ainsi que des crédits d'ouvrage d'un montant de 3 millions 994.800 francs.

M. Streuli, conseiller fédéral, a accepté ensuite pour étude, un postulat de M. Studer (rad. Berne) demandant que des prescriptions soient établies concernant l'acceptation de cadeaux par les fonctionnaires.

Enfin, M. Arnold (soc. Zurich) développe une motion demandant que la Confédération soit à nouveau tenue de faire porter intérêt aux fonds affectés à des buts sociaux, notamment au Fonds d'aide complémentaire à la vieillesse et survivants.

Le chef du Département des finances et des douanes répondra ultérieurement, mais dans un sens négatif.

Séance levée.

MEUBLES - TAPIS
Maison PRINCE
Rue de Conthey **SION** Tél. 2 28 85

Trois nouvelles séries d'émissions théâtrales à Radio-Lausanne

Comme de coutume, au moment où tombent les dernières feuilles, Radio-Lausanne renouvelle ses programmes.

Parmi les nombreuses productions inédites de la saison d'hiver 1958-59, il faut mentionner particulièrement les séries intitulées respectivement « Tels qu'ils se sont vus », de Samuel Chevallier, « Histoires du bout du monde » d'O.-P. Gilbert et « La Vie fantastique de l'illustre Renard » de René Roulet. Il s'agit, soulignons-le, de productions originales, inédites et écrites à l'intention du Studio de Lausanne où elles seront créées.

Dans sa série « Tels qu'ils se sont vus », Samuel Chevallier dessinera quelques figures marquantes de l'histoire : Catherine de Médicis, tout d'abord, puis Philippe d'Orléans, puis François 1er, etc. Il ne s'agira pas d'évocations biographiques traditionnelles, mais d'une sorte de plaidoyer pro domo des héros de l'émission, qui tenteront de réduire à néant certaines légendes, certaines injustices, certaines simplifications dont ils ont été victimes au cours des siècles. C'est là ce qui confèrera à ces émissions leur vie et leur originalité. Samuel Chevallier s'y montrera un excellent critique des sources historiques.

Programmation : le dimanche soir tous les mois.

« Les Histoires du bout du monde » nous transporteront successivement en Asie, en Bretagne, dans une île du Pacifique, sur un navire au large de Madagascar, dans une île des Antilles Françaises et enfin à Singapour. Le romancier et voyageur O.-P. Gilbert, en effet, est un maître dans l'art du dépaysement. Dans chacune de ces histoires, l'exotisme joue un rôle important. Mais ce n'est là que le décor — attachant d'une aventure aux personnages bien dessinés. Il s'agit vraiment de « tranches de vie » suffisamment romanesques et suffisamment humaines pour être à la fois palpitantes et émouvantes. La construction radiophonique de ces nouvelles est celle d'un auteur éprouvé.

Programmation : le dimanche soir tous les mois.

René Roulet pour **« La Vie fantastique de l'Illustre Renard »** a créé un personnage pittoresque : un cancre fameux, en butte aux réprimandes incessantes de ses maîtres et de ses parents. Or ce cancre possède un merveilleux pouvoir d'imagination : grâce à ce don, le voici qui, tantôt renverse le cours de l'histoire, tantôt réhabilite Barbe-Bleue, tantôt fait sortir de la bibliothèque des personnages de romans, tantôt intervient dans la découverte de l'Amérique, etc. C'est un chassé-croisé fort divertissant de héros littéraires ou historiques, d'anachronismes et de situations joyeuses.

Programmation : le dimanche après-midi, à 13 h. 50 tous les mois, le cas échéant, tous les quinze jours.

L'aide à l'agriculture une assurance pour les temps troublés

La conférence de presse organisée par la Régie des alcools pour faire connaître les mesures que celle-ci doit prendre afin d'écouler nos excédents de fruits et les soucis financiers que cela lui procure a été abondamment commentée dans la presse. Et ces commentaires aboutissent tous à la conclusion suivante : pour prendre le mal à sa racine, il n'y a qu'une solution, c'est de réduire la production.

Une fois de plus, voilà la seule issue qui est proposée à notre paysannerie. On l'a dit pour le lait, on l'a dit pour les pommes de terre, on l'a dit pour le vin, on l'a dit pour les légumes du Valais, on l'a dit plus d'une fois aussi pour le bétail de rente et d'élevage et pour mainte autre production.

Mais quand il faut faire connaître par quoi ces branches de l'exploitation agricole doivent être remplacées, on demeure muet. Cependant leur suppression signifierait une nouvelle diminution d'un revenu paysan déjà insuffisant, et la disparition des domaines où l'on tournait tout juste et où on ne le pourra plus à la suite de cette diminution.

Et pourtant, ces domaines nous sont indispensables, car un conflit international risquerait fort de priver les exploitations en meilleure posture de leur main-d'œuvre étrangère et d'amoindrir ainsi sérieusement leur productivité. Ce serait là une grave menace pour notre ravitaillement. Avons-nous le droit de la perdre de vue ? Dans la dernière de ses communications, distribuée dans toutes les boîtes aux lettres, le délégué à la défense nationale économique, M. Hummler, nous rappelle que, depuis 1946, les tensions internationales risquent constamment de dégénérer en un nouveau conflit. Il cite à ce propos des passages d'une lettre que lui a adressée l'un des principaux responsables de notre ravitaillement de 1939 à 1945, M. Arnold Muggli.

« Les Suisses, écrit M. Muggli, si réalistes soient-ils généralement, ont tendance à se laisser gagner par les fallacieuses perspectives de paix qui apparaissent de temps à autre et favorisent des omissions qui pourraient se révéler funestes par la suite. »

Ce qu'ils omettent entre autres, c'est la nécessité de maintenir l'intégrité de nos exploiations agricoles. Il n'y a pourtant pas meilleure assurance pour les temps troublés.

NOS MOTS CROISES

No 15

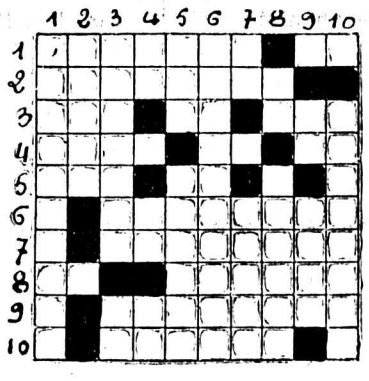

HORIZONTALEMENT

1. Elle a sa boîte ; absorbé. — 2. Se met sur un tombeau. — 3. Propre ; prénom ; fixa solidement. — 4. Saint Louis fit frapper les premiers ; dans une raison sociale ; toujours vert. — 5. Renversé : chef d'un banat ; agent de liaison. — 6. Doit respecter les lois du pays qui l'héberge. — 7. Chante langoureusement. — 8. Appris ; a toujours raison, dit-on. — 9. Certifiée. — 10. Propositions que l'on avance.

VERTICALEMENT

1. Les moules le sont quelquefois. — 2. Racine vomitive. — 3. Vaciller sur ses jambes ; préfixe. — 4. Conjonction copulative ; répété : parasite populaire ; en Téhéran. — 5. Un ongle ; rejette avec bruit les gaz de l'estomac. — 6. Certains ne sont pas toujours beaux à voir. — 7. Exclamation de surprise ; dispute. — 8. Avant Kantara ; surveillance attentive. — 9. Chiffre romain ; dans les Pyrénées orientales. — 10. Se dit des navires pris en louage.

Solution du No 14

Horizontalement : 1. OBSTACLES. — 2. BETA. MUR. — 3. SVELTESSE. — 4. OUPILLE. — 5. LEPTE. CESAR. — 6. ERMITAGE. — 7. SECHAGE. — 8. EN. SESIA. — 9. DI. RIEN. — 10. DEFI. REELS.

Verticalement : 1. OBSOLETE. — 2. REVUE. NOE. —3. STEPPES. IF. — 4. TALITRES. — 5. TLEMCEN. — 6. CIEL. IHS. — 7. SECTAIRE. — 8. EMS. ZAGAIE. — 9. SUE. AGE. EL. — 10. GRE. ANS.

RIDDES
Hôtel-Restaurant du MUVERAN
Tél. (027) 4 71 54
Toutes spécialités de la chasse
La vraie fondue bourguignonne
Se recommande : **Jos. Maye**
chef de cuisine

Jeune homme, maturité commerciale, cherche place comme

employé de bureau

libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre P. 21 220 S. à Publicitas, Sion.

On cherche

porteur

Boulangerie Bissbort, Grand-Pont, Sion.

Urgent

jeune femme connaissant la **dactylographie** et dessin techn. cherche travail à domicile.

Ecrire sous chiffre P. 21 232 S. à Publicitas, Sion.

On cherche à louer

1 local

pour magasin.

Ecrire sous chiffre P. 14 975 S. à Publicitas, Sion.

A louer dans la ville magnifique

chambre

meublée et chauffée, avec salle de bain. Libre tout de suite.

S'adr. à Mme Xavier Hess, Platta-Sion, tél. (027) 2 30 44.

Je cherche d'occasion

train électrique

pr. garçonnet 9 ans.

Tél. 2 12 19.

A louer

chambre

meublée, chauffée, accès salle de bain.
S'adr. sous chiffre 255 au Bureau du Journal.

Jeune fille cherche place comme

sténo-dactylo

dans bureau à Sion.

Ecrire sous chiffre P. 21 230 S. à Publicitas, Sion.

A vendre

à moitié prix :
Souliers de ski No 39 pour jeune fille ;
1 pousse-pousse et
1 armoire pour poupée.

Ecrire sous chiffre 249 au Bureau du Journal.

A vendre une

Jeep Willys

modèle 1956, 4 roues motrices, roulé 24 000 km, revisée, dep. plus roulé, **1 remorque basculante et 1 pour long bois,** le tout en parfait état de marche.

Tél. le matin de 6 h. à 9 h. ou le soir dès 20 h. au (027) 4 71 87.

A vendre

saloirs

en chêne, longueur 110 cm, largeur 70 cm, hauteur 50 cm à Fr. 95,— la pièce départ Payerne.

S'adr. à Ernest Danzeisen, tonnelier, Payerne tél. (037) 6 21 77.

Infirmière

diplômée sachant l'allemand et le français cherche place comme dame de réception ou autre travail à Sion.

Ecrire sous chiffre P. 21 229 S. à Publicitas, Sion.

On cherche pour l'hiver

jeune fille

pour aider au ménage, nourrie et logée.

Faire offres écrites au Bureau du Journal s/ chiffre 247.

On cherche une

jeune fille

tout de suite pour ménage 2 personnes et pr aider au magasin.

M. Bonvin, Les 3 Vétérans, Crans s/Sierre, tél. (027) 5 22 10.

Une roue

complète neuve, avec pneu neige 6.40x15, pr Mercedès.

Tél. 2 20 67, Sion.

Je cherche pour entrée immédiate un

jeune homme

de 16 à 18 ans pour travaux de maison et un peu de portage. Possibilité de faire du sport. Faire offres à Boulangerie Girod, Les Diablerets, tél. 6 41 27.

Particulier vend cause départ

Fiat 1100

1957, comme neuve. Prix à convenir. Urgent.

Tél. (022) 32 84 80.

Maison de la place cherche une

bonne dactylo

pour son service de facturation, entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffre P. 14 957 S. à Publicitas, Sion.

Chambre à coucher

genre Empire, et **Jardinière** Louis-Philippe.

Gehri, rue Daubin 8, Genève, tél. 022/33 58 68

Maculature

A vendre toutes quantités. S'adr. à l'Imprimerie Gessler, Sion.

Nous prions les Maisons offrant des places par annonces sous chiffres de bien vouloir répondre promptement aux offres des postulants, et de retourner sans délai les copies de certificats, photos et autres documents joints à ces offres, même lorsque celles-ci ne peuvent pas être prises en considération. Les intéressés leur en seront reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour postuler d'autres places.

**PUBLICITAS, SION
FEUILLE D'AVIS DU VALAIS**

Lisez chaque matin

la « Feuille d'Avis du Valais »

DANS LE VALAIS

Les offices religieux dans le canton

7 DECEMBRE — 2e DIMANCHE DE L'AVENT

8 DECEMBRE — FETE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE LA B.V.M.

SIERRE

EGLISE PAROISSIALE. — Messes à 5 h., 6 h. 15, 7 h. 15, 8 h. 15, 9 h. 05 ; 10 h. Grand-Messe ; 20 h. Messe du soir.

ANCIENNE EGLISE — Pour les paroissiens de langue allemande : messes à 8 h. 15 et 9 h. 15. Pour les paroissiens de langue italienne : les 1er et 3e dimanche du mois, messe à 16 h. 30.

MONTANA-CRANS

MONTANA-VERMALA — Messes à 6 h. 30, 8 h. 30, 10 h. Grand-Messe. Messe du soir à 20 h. 30.

CRANS — Messes à 9 h. 15 et 11 h. 15.

MURAZ

Messe à 8 heures.

SION

PAROISSE DE LA CATHEDRALE — Messes basses : 6 h., messe, communion; 7 h., messe, sermon, communion des hommes ; 8 h., messe des écoles, sermon, communion ; 9 h., hl. Messe, Predigt, Kommunion ; 10 h. **Office paroissial,** sermon, communion ; 11 h. 30 messe, sermon, communion ; 18 h. 30 Vêpres ; 20 h. messe, sermon, communion.

Lundi 8 décembre. — Fête de l'Immaculée conception (Fête chômée). — Messes et Offices aux mêmes heures que le dimanche. A 17 h. réunion générale des Enfants de Marie. Réception des nouveaux membres. Bénédiction du St-Sacrement.

PAROISSE DU SACRE-CŒUR. — 6 h. 30, messe basse; 7 h. 15 messe basse; 8 h. 15, messe dialoguée ; 9 h. 30 **Office paroissial, messe chantée** ; 11 h., messe, sermon, communion ; 19 h., messe du soir avec communion ; 20 h., chapelet et bénédiction du Saint Sacrement.

Saint-Théodule — Messe pour les Italiens à 10 heures.

CHATEAUNEUF-VILLAGE — Messes à 7 h. 30 et 9 heures.

MAYENS DE SION (Bon Accueil) — Messe à 8 heures.

MARTIGNY

EGLISE PAROISSIALE — 6 h. 30, 8 h., 9 h. : messes basses ; 10 h. 15 grand-messe ; 19 h. 45 messe du soir.

Tous les premiers et troisièmes dimanches du mois, à 17 heures, messe à la Chapelle du collège Ste-Marie pour les paroissiens de langue italienne.

MARTIGNY-BOURG — 8 h., 9 h. 15, et 19 h. 45.

MARTIGNY-CROIX — 9 h. 30.

LA FONTAINE — 8 heures.

RAVOIRE — 9 h. 30.

MONTHEY

6 h. 30 et 8 h., messes basses ; 9 h., messe des enfants ; 10 h., grand-messe ; 11 h. 15, messe basse ; 17 h. 30, chapelet et salut du Saint-Sacrement ; 20 h., messe du soir.

En semaine, une messe à 7 heures.

ÉGLISE REFORMEE EVANGELIQUE

BRIGUE — 9 Uhr 30, Gottesdienst.
8 Uhr 30, Kinderlehre.

VIEGE — 20 Uhr, Gottesdienst
19 Uhr, Kinderlehre.

SIERRE — 9 h. 30, Culte.
20 Uhr, Gottesdienst.

MONTANA — 10 h., Culte.

SION — 9 h. 45, Culte.

MARTIGNY — 10 h., Culte.,

MONTHEY — 9 Uhr 45, Gottesdienst

VOUVRY — 9 h. 15, Culte.

BOUVERET — 10 h. 30, Culte.

Les spectacles dans le canton

PROGRAMME DU DIMANCHE

SIERRE

BOURG, tél. 5 01 18. — **Sans famille.**

CASINO, tél. 5 14 60. — **Le bal des maudits.**

SION

LUX, tél. 2 15 45. — Une réalisation somptueuse de tout grand style : « **Désirée** ». Les intrigues... les luttes... et les amours de Napoléon 1er interprété magistralement par Marlon Brando.

L'Histoire d'un impossible amour ! De toute son âme, avec toute sa fraîcheur et son emportement, elle aima et sut conquérir l'homme le plus prodigieux de l'histoire !

Un film d'une opulence, d'une grandeur et d'un faste inouis.
Admis dès 16 ans révolus.

CAPITOLE, tél. 2 20 45. — Walt Disney vous transportera dans un monde nouveau, celui de **« Davy Crockett, roi des trappeurs ».**

« Davy Crockett » le pionnier du Tennessee, le plus fameux des trappeurs qui, non seulement commença par se faire un nom comme coureur des bois, mais qui devint aussi un représentant au Congrès Américain et termina sa carrière dans une fameuse bataille qui fit de lui un héros légendaire !

Admis dès 16 ans révolus.

ATTENTION ! Dès lundi 8 déc. (Imm. Conc.) nouveau programme : **« Vacances explosives »,** une aventure qui fait fuser les rires, avec Arletty et Raymond Bussières.

L'ARLEQUIN, tél. 2 32 42. — La plus sensationnelle distribution de l'année dans un film qui fera date dans l'histoire du cinéma ! « **Les Frères Karamazov** » avec Yul Brynner, Maria Schell et Claire Bloom. Ce que le grand écrivain Dostoïevsky, qui connaissait comme aucun autre le tréfonds de l'âme humaine, a décrit dans son inoubliable roman, tout cela s'éveille à la vie dans ce film grandiose qui aujourd'hui déjà peut être compté parmi les classiques de l'écran.

« Les Frères Karamazov », un chef-d'œuvre de cette saison cinématographique !
Admis dès 18 ans révolus.

ARDON

CINEMA, tél. 4 15 32. — **Piège à filles.**

RIDDES

L'ABEILLE — **Les Gladiateurs.**

SAXON

REX, tél. 6 22 18. — **Charmants garçons.**

FULLY

CINE MICHEL, tél. 6 31 66. — **Police internationale.**

MARTIGNY

ETOILE, tél. 6.11.54. — **Le Passager clandestin.**

CORSO, tél. 6 16 22. — **Nathalie.**

ST-MAURICE

ROXY, tél. 3 64 17. — **Sissi.**

MONTHEY

MONTHEOLO, tél. 4 22 60. — **Le désert de Pigalle.**

PLAZA, tél. 4 22 90. — **Au bord du volcan.**

BAGNES

CINEMA. — **La neige en deuil.**

Pharmacies de service

SIERRE

PHARMACIE BURGENER, tél. 5 11 29
Du 8 au 13 déc. **DE CHASTONAY,** tél. 5 14 33.

SION

PHARMACIE ZIMMERMANN, tél. 2 10 16.

MARTIGNY

PHARMACIE BOISSARD, tél. 6 17 96.

MONTHEY

PHARMACIE CARRAUX, tél. 4 21 06
Dès lundi : **PHARMACIE RABOUD,** tél. 4 23 02.

LE TEMPS TEL QU'ON L'ANNONCE

PREVISIONS VALABLES JUSQU'A SAMEDI SOIR

Nord des Alpes : sur le Plateau ciel couvert par brouillard élevé avec limite supérieure située entre 800 et 1000 mètres environ. Nuit froide avec des températures comprises entre 800 et 1000 mètres environ. Nuit froide avec des températures comprise entre —5 et —10 degrés. Ailleurs ciel d'abord peu nuageux, plus tard très nuageux. Dans le nord-est du pays faibles chutes de neige possibles. Températures en plaine plutôt en hausse dans le courant de la journée. En montagne plus froid.

Valais : d'abord beau temps. Nuit froide, avec températures comprises entre —5 et —10 degrés. Plus tard ciel par moments nuageux.

Nettoyage à sec ★ Pressing

TEINTURERIE VALAISANNE — JACOUOD FRÈRES

Travail du spécialiste

SION - Elysée - Tél. 2 14 71

22

Pour changer de thème, Dot se mit à coudre... Elle portait toujours dans la poche le contenu d'une boîte à ouvrage; je ne sais comment cela se faisait... Puis elle donna le sein à son nourrisson, puis fit encore un peu de couture ; et lorsque la vieille dame sommeilla, Dot causa à voix basse avec May : tous petits moyens d'abréger l'après-midi qui lui réussirent merveilleusement. Enfin, quand le jour baissa, comme c'était une règle établie dans ces pique-niques qu'elle se chargeait de remplacer Berthe dans tous les soins du ménage, elle attisa le feu, nettoya le foyer, prépara la table à thé, tira le rideau de la fenêtre et alluma une chandelle. Cela fait, elle joua un air ou deux sur une espèce de harpe grossière que Caleb avait imaginée pour Berthe, et les joua fort bien, car la nature lui avait donné une oreille délicate, aussi bien faite pour la musique qu'elle l'eût été pour porter des bijoux, si elle en avait eu. L'heure de servir le thé sonna. Tackleton revint pour en prendre et passer la soirée.

Caleb et Berthe l'avaient devancé. Caleb s'était assis pour travailler ; mais il ne put parvenir à faire sa tâche de l'après-midi, le pauvre homme, tant il était inquiet, tant il avait de remords en pensant à sa fille. C'était tout à fait touchant de le voir oisif sur son tabouret de travail, regardant Berthe avec anxiété et se répétant à lui-même : Ne l'ai-je trompée depuis le berceau que pour lui briser le cœur ?

La nuit vint, le thé était pris ; Dot avait fini de laver les tasses et les soucoupes ; ce fut alors... car il faut bien en arriver là, et à quoi servirait de ne pas le dire encore ?... Ce fut alors que, voyant approcher l'heure où un bruit lointain de roues allait bientôt lui annoncer le retour de son mari, Dot changea encore de manière d'être, rougit et pâlit alternativement ; bref, parut très agitée... non comme le sont les bonnes et honnêtes femmes qui attendent leurs maris ; non, non, non ! c'était une autre agitation.

Mais voici le bruit des roues, le bruit des pas d'un cheval, les aboiements d'un chien, et enfin tous les bruits bien connus de l'oreille de Dot. On gratte à la porte : c'est **Boxer.**

— Quel est ce pas ? s'écria Berthe en tressaillant.

— Le pas de qui, si ce n'est le mien ? répondit le voiturier apparaissant sur le seuil, avec sa bonne figure rougie par le froid piquant de la nuit.

— L'autre pas, répéta Berthe, celui de l'homme qui vous suit ?

— Il n'y a pas moyen de la tromper, remarqua le voiturier en riant. Entrez, monsieur ; vous serez le bienvenu ; n'ayez pas peur.

Il parlait d'une voix haute à celui qui entrait avec lui ; c'était le vieux monsieur sourd.

— C'est l'étranger que vous avez déjà vu une fois, Caleb, dit le voiturier ; vous voudrez bien le recevoir ici jusqu'à ce que nous partions.

— Oh ! oui, sûrement, John, et c'est me faire honneur.

— Il est la meilleure compagnie qu'on puisse avoir quand on a des secrets à communiquer, poursuivit John : je crois posséder d'assez bons poumons ; mais je puis dire qu'il les a mis à l'épreuve. Asseyez-vous, monsieur ; vous êtes avec des amis ici — tous enchantés de vous voir.

Après avoir introduit ainsi l'étranger avec un son de voix qui confirmait ce qu'il avait avancé sur ses poumons, il ajouta de sa voix naturelle :

— Une chaise dans le coin de la cheminée, et qu'on le laisse tranquillement assis et occupé à regarder autour de lui ; c'est tout ce qu'il demande, on le contente à peu de frais.

Berthe avait écouté attentivement. Elle appela Caleb auprès d'elle quand il eut placé une chaise pour l'étranger, et lui demanda tout bas de lui décrire leur visiteur. Quand Caleb l'eut fait, sans fiction cette fois, avec une fidélité scrupuleuse, elle fit un mouvement, soupira et sembla ne plus éprouver le moindre intérêt pour le nouveau venu. Le voiturier était en verve, ce bon garçon de John ! Il était plus enchanté que jamais de sa petite femme, qu'il alla rejoindre dans le coin où elle était seule.

— Quelle petite femme gauche elle fait ce soir ! dit-il, entourant de son rude bras sa taille fine, et cependant je l'aime encore comme cela. Regardez, Dot. Quelle petite femme gauche !

Il lui montrait du doigt le vieux monsieur. Elle baissa les yeux. Je crois qu'elle trembla.

— Ah ! Ah ! Ah ! il est plein d'admiration pour vous ! dit le voiturier ; il ne m'a parlé que de vous en venant ici. Ah ! c'est un bon vieux garçon, et il m'a fait plaisir.

— Je voudrais qu'il eût choisi un plus digne sujet, John, répondit-elle avec un regard inquiet promené autour de la chambre, mais qui s'adressait surtout à Tackleton.

— Un plus digne sujet ! s'écria le jovial John ; en existe-t-il un ? Allons, à bas la grosse redingote, à bas l'épais fichu qui m'entoure le cou, à bas toutes les couvertures d'hiver, et passons une agréable demi-heure près du feu. Votre très humble serviteur, Mrs. Fielding. Faisons une partie de cartes, vous et moi ! Oui, voilà qui est aimable. Les cartes et la table, Dot ; un verre de bière aussi, petite femme, s'il en reste.

Sa proposition d'une partie fut acceptée avec un gracieux empressement par Mrs. Fielding, et ils commencèrent bientôt. D'abord, le voiturier regardait autour de lui avec un sourire, et de temps en temps, il appelait Dot pour qu'elle vînt, par-dessus son épaule, examiner son jeu et le conseiller sur quelque point difficile. Mais son adversaire étant une joueuse rigide et sujette à la faiblesse de marquer quelques points de trop, exigeait de sa part une telle vigilance, qu'il eut besoin que rien ne vînt distraire ses yeux ni son oreille. Les cartes finirent ainsi par absorber toute son attention ; il ne pensa qu'à son jeu jusqu'à ce qu'une main s'appuyât sur son épaule et lui rappelât qu'il y avait un Tackleton au monde.

— Je suis fâché de vous déranger ; mais un mot tout de suite.

— C'est moi qui vais donner, répondit John ; c'est le moment critique.

— Oui, le moment critique, reprit Tackleton ; venez, mon cher...

Il y avait dans l'expression de ce pâle visage quelque chose qui força le voiturier de se lever immédiatement, et de demander avec inquiétude de quoi il s'agissait.

— Chut ! John Peerybingle, dit Tackleton, j'en suis bien fâché — oui, bien fâché. — J'en avais peur — c'était ce que je soupçonnais depuis le commencement. *(A suivre.)*

DANS LE VALAIS

Les décès dans le canton

FULLY. — Mme Jules-Frédéric Bender, âgée de 86 ans. Ensevelissement dimanche à 11 h. 30.

ISERABLES. — M. Jean-Pierre Monnet, âgé de 19 ans. Ensevelissement dimanche à 11 h.

SIERRE. — M. Rodolphe Glooz, âgé de 41 ans. Ensevelissement samedi à 10 heures.

ISERABLES

Accident mortel sur un chantier

Dans la matinée du 4 décembre, l'ouvrier J.-P. Monnet, âgé de 19 ans, rentrait dans la galerie principale par la fenêtre d'accès sur un chantier et le médecin de Riddes, le bles- l'enquête établira, M. Monnet fut happé par un tracteur et coincé contre le parement de la galerie. Après avoir reçu immédiatement les premiers soins par l'infirmier du chantier et le médecin de Rides, le blessé fut évacué sur l'hôpital de Martigny. Ce matin, à deux heures, M. Monnet devait décéder des suites d'un enfoncement de la cage thoracique.

Nous présentons à M. et Mme Marcel Monnet, ainsi qu'aux familles si cruellement éprouvées nos plus sincères condoléances.

D'un jour... ...à l'autre

SAMEDI 6 DECEMBRE 1958

Fêtes à souhaiter

SAINT NICOLAS, EVEQUE DE MYRE. — Né en Asie-Mineure vers 270, Nicolas, après un pèlerinage en Terre Sainte se rendit à Myre où les notables du pays le choisirent pour évêque. Jeté en prison sous les règnes des empereurs Dioclétien et Maximim pour répandre la foi chrétienne, il fut libéré à l'avènement de Constantin et prit part au Concile de Nicée. Trois tribuns innocents condamnés à mort ayant entendu parler de ses miracles se recommandèrent à ses prières. Menaçant, il apparut en songe à l'empereur qui relâcha les malheureux. On pense généralement que la légende des « trois petits enfants qui s'en allaient glaner aux champs » n'est que la transposition de ce miracle. Saint Nicolas mourut vers 325.

Anniversaires historiques

1725 Mort de l'auteur dramatique Florent Dancourt.
1878 Naissance de Léo Larguier.
1882 Naissance de Louis-Blanc.
1930 Mort de Madeleine Roch, de la Comédie-Française.
1954 Mort d'Elisabeth de Gramont.

Anniversaires de personnalités

Gabriel Marcel a 69 ans.

La pensée du jour

« L'intelligence et la volonté, comme des soldats victorieux, doivent s'habituer à vivre aux dépens de tout ce qui leur fait la guerre. » (M. Maeterlinck.)

Evénements prévus

Paris : Délégation des délégués municipaux pour l'élection du président de la République.

DIMANCHE 7 DECEMBRE 1958

Fêtes à souhaiter

SAINT AMBROISE, EVEQUE ET DOCTEUR DE L'EGLISE. — Ambroise était gouverneur de Milan quand, en 374, aux acclamations unanimes de la foule, il fut élevé sur le siège épiscopal de cette ville. Comme il n'était alors que simple catéchumène, il dut se faire baptiser et recevoir ensuite la consécration. D'une nature très douce mais inflexible sur les principes, il convertit des foules entières qui s'étaient laissé gagner par l'hérésie arienne. C'est lui qui admit saint Augustin dans l'Eglise. Il mourut en 397.

Anniversaires historiques

1542 Naissance de Marie Stuart.
1795 Mort du célèbre imprimeur Pierre-François Didot.
1815 Exécution du maréchal Ney.
1820 Mort de l'amiral Decrès.
1941 Attaque de Pearl Harbour.
1943 Début de la bataille de Monte-Cassino.

Anniversaires de personnalités

Diego Rivera a 72 ans.

La pensée du jour

« Le repentir est toujours voisin du plaisir. » (Saint Augustin.)

Evénements prévus

Milan : Ouverture de la saison lyrique à la Scala.

GRANDE DIXENCE

Blessé par un câble

Un ouvrier de la Grande Dixence, M. Jordan, de Vex, âgé d'une cinquantaine d'années a eu le bout d'un doigt arraché par un câble. Il a été transporté à la clinique générale où M. le Dr de Preux lui a prodigué ses soins.

FULLY

† Mme Jules-Frédéric Bender

A l'âge de 86 ans vient de mourir Mme Jules-Frédéric Bender, née Léontine Carron.

Excellente épouse, mère d'une nombreuse famille, Mme Bender était bien connue et très estimée.

A son époux, à ses enfants, notamment à Révérende Sœur Marie-Michel, du Couvent des Ursulines à Sion, à M. le Rd abbé Michel Bender, ainsi qu'aux familles parentes et alliées, nous présentons nos très sincères condoléances.

MARTIGNY

Un match décisif

En match comptant pour la Coupe valaisanne, le HC Martigny sera opposé à la solide formation sierroise, le lundi 8 décembre (Immaculée Conception), à 14 h. 30. Cette rencontre promet d'être riche en péripéties car les deux équipes sont au meilleur de leur forme. De plus, les locaux ont une revanche à prendre précisément en Coupe Valaisanne, sur les gars de la Cité du Soleil. Les Sierrois n'auront pas la tâche facile, car cette fois ils auront en face d'eux un Martigny volontaire et, surtout... Connors, qui fera sa rentrée officielle, sans aucun doute possible.

Championnat suisse de juniors région Valais

La patinoire de Martigny verra, samedi et dimanche, un tournoi réservé aux juniors valaisans, comptant pour le championnat suisse, et qui mettra aux prises les équipes de Viège I, Viège II, Champéry et Martigny.

Voici l'horaire des matches :

Samedi, 13 00 : Martigny-Viège ;
14 00 : Viège II-Champéry.
Dimanche, 13 00 : Finale des gagnants.

Prix des places : adultes Fr. 1.— ; enfants 0 fr. 50.

La patinoire sera ouverte au patinage, samedi soir et dimanche après le match.

Lotos

SIERRE — Loto de la société de gymnastique dimanche à 16 h. 30 au Café du Rothorn.

RANDOGNE — Loto de la société de tir militaire à la salle communale, dimanche dès 17 heures.

OLLON. — Loto de la Chorale, grande salle dimanche dès 14 h.

NAX — Loto du ski-club Mont-Noble, les 7 et 8 décembre dès 14 h., à la salle de musique.

AYENT. — Loto en faveur de l'église St-Antoine de Padoue, à Signièse, dimanche 7 décembre, dès 15 h., au café Travelleti.

ARBAZ. — Loto de la Sté de musique, aux cafés Bonvin et Sermier, dimanche 7 décembre, dès 14 heures.

GRIMISUAT — Dimanche dès 11 h., loto-apéritif au café de la Place. Dès 14 h., reprise au Café des Amis, aux Combes. Vers 19 h., au Café de Champlan. Dans chaque café, le 1er tour est gratuit.

NENDAZ. — Loto et assemblée du parti radical socialiste, dimanche à Basse-Nendaz dès 12 h. 30.

BRAMOIS. — Loto du FC ,au café de l'Avenue, dimanche 7 décembre.

SION — Loto des éclaireurs à l'Hôtel du Cerf, samedi 6 décembre dès 17 h.

SION — Loto et kermesse au profit de la Fraternité du Tiers-Ordre le 8 décembre de 14 à 22 h., à la salle de gym de l'école des Filles.

SION. — Loto de la Schola des Petits chanteurs de N.D. dimanche dès 16 h. à l'Hôtel du Cerf.

PONT-DE-LA-MORGE. — Match au loto du football-club de Châteauneuf, au Café Antonelli, dimanche dès 14 h. 30.

LEYTRON. — Loto de l'Union instrumentale, dimanche à la salle de l'Union.

SAXON. — Loto au cercle de l'Avenir lundi dès 14 heures.

SAXON. — Loto du FC Saxon dimanche dès 14 h. 30 au buffet de la Gare.

CHARRAT. — Loto de la soc. de gym. Helvétia, dimanche dès 20 h. à la salle de gymnastique.

MASSONGEX. — Loto de la Chorale à la salle paroissiale dimanche dès 14 h.

COLLONGES. — Loto de la Collongienne, dimanche au café Mottier.

MONTHEY. — Loto de la Lyre dimanche 7 déc. dès 16 h. au café de la Paix.

COLLOMBEY. — Loto de la Collombeyrienne à la salle communale dimanche dès 14 h. 30.

SAINT-GINGOLPH. — Loto de la Soc. de sauvetage à l'hôtel de Paris samedi dès 20 h. dimanche dès 14 h.

Bar de la Channe - Sierre
Tous les soirs, le sympathique noir
«William Bodkin»
Pianiste - Chanteur - Animateur
grand spécialiste du Jazz et du «Negro Spiritual»
C. Vuissoz-Dubuis

MASSONGEX

Une barre de fer sur le pied

Dans l'entreprise où il travaille, M. Charles Renevey, âgé de 33 ans, domicilié à Massongex a reçu sur un pied une barre de fer. Après avoir reçu les premiers soins à l'hôpital de Monthey, il a pu être transporté à son domicile, souffrant d'une fracture de l'orteil.

MONTHEY

Un décorateur tombe d'une échelle

Occupé sur une échelle à décorer l'intérieur d'un magasin de la place, M. Richard Waltz, décorateur, domicilié à Monthey, a été victime d'un douloureux accident. Par suite d'une rupture de l'échelle sur laquelle il était juché, il chuta lourdement sur le sol où il ne put se relever. Le médecin mandé d'urgence diagnostiqua une fissure du bassin.

PROGRAMME RADIO

SAMEDI 6 DECEMBRE

SOTTENS

7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour ; 7.15 Informations ; 7.20 Concert matinal ; 12.00 Le quart d'heure de l'accordéon ; 12.20 Ces goals sont pour demain ; 12.45 Informations ; 12.55 Demain dimanche ; 14.30 Chasseurs de son ; 15.20 La semaine des trois radios ; 17.45 L'heure des petits amis de Radio-Lausanne ; 18.35 Le Micro dans la vie ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 20.35 Autrefois c'était pareil ; 21.05 Discoparade ; 22.30 Informations ; 22.35 Reportage sportif.

BEROMÜNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique variée ; 7.00 Informations ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.30 Informations ; 12.40 Mélodies de films nouveaux ; 14.50 Jazz-Bulletin ; 18.00 Violon ; 19.30 Informations ; 20.00 La Stadmusik de Berne ; 21.40 Petit concert récréatif ; 22.15 Informations ; 22.20 Soirée dansante.

TÉLÉVISION

17.00 Images pour tous ; 18.05 Week-end sportif ; 20.15 Téléjournal ; 20.30 Théâtre pour rire ; 20.55 Plaisir du cinéma : Casque d'or ; 22.20 Objectif 58 et et dernières informations ; 22.35 C'est demain dimanche.

DIMANCHE 7 DECEMBRE

SOTTENS

7.10 Salut dominical ; 7.15 Informations ; 7.20 Sonnez les matines ; 8.45 Grand-Messe ; 10.00 Culte protestant ; 11.15 Les beaux enregistrements ; 12.30 Musique de chez nous ; 12.45 Informations ; 13.00 Trois fois quatre ; 14.30 Variétés pour un dimanche ; 15.15 Reportages sportifs ; 18.10 La Ménestrandie ; 19.00 Résultats sportifs ; 19.15 Informations ; 20.00 Monsieur Jaques ; 20.45 Les grands classiques : L'Ecole des maris ; 22.30 Informations ; 22.50 La Symphonie du soir.

BEROMÜNSTER

7.50 Informations ; 8.45 Prédication catholique-romaine ; 9.45 Prédication protestante ; 10.15 Concert symphonique ; 12.30 Informations ; 12.40 Concert dominical ; 15.20 Reportage de la deuxième mi-temps d'un match de football ; 16.10 Thé dansant ; 18.20 Ballets d'hiver ; 19.00 Les sports du dimanche ; 19.30 Informations ; 20.35 Preziosa, opéra romantique ; 22.15 Informations ; 22.50 Chants de Rich. Strauss.

TÉLÉVISION

16.15 Reportage d'actualité ; 17.15 Ciné-Famille ; 18.20 Premiers résultats sportifs et Sport-Toto ; 20.15 Téléjournal ; 20.30 Autour du Colisée ; 22.00 Présence protestante ; 22.10 Le dimanche sportif ; 22.15 Dernières informations communiquées par l'ATS.

LUNDI 8 DECEMBRE

SOTTENS

7.00 Joyeux réveil ; 7.15 Informations; 7.20 Autour du monde... dans les pays latins ; 11.00 Musiques et refrains de partout ; 12.00 Au carillon de midi ; 12.45 Informations ; 13.00 Le catalogue des nouveautés ; 16.00 Le Rouge et le Noir ; 18.00 Rendez-vous à Genève ; 18.30 Micro-partout ; 19.15 Informations ; 19.25 Le Miroir du monde ; 20.00 Meurtre avant les trois coups, pièce policière ; 21.15 La Boule d'Or ; 22.30 Informations ; 23.00 Au seuil du rêve.

BEROMÜNSTER

6.15 Informations ; 6.20 Musique légère ; 7.00 Informations ; 11.00 Emission d'ensemble ; 12.30 Informations ; 12.40 Fanfare du rgt inf. 22 ; 14.00 Prenez note et essayez ; 17.30 Pour les jeunes ; 19.30 Informations ; 20.00 Concert demandé par nos auditeurs ; 22.15 Informations ; 22.30 Musique contemporaine.

TÉLÉVISION

20.15 Téléjournal ; 20.30 Reflets sportifs ; 21.00 Objectif 58 ; 21.15 La Boule d'Or ; 22.30 Dernières informations communiquées par l'ATS.

Billet de l'Ermite

Messe du 2e dimanche de l'Avent

Station à Ste-Croix en Jérusalem, où l'on conserve des reliques de la vraie Croix de notre Sauveur. Réjouissons-nous, Jésus va venir guérir et ressusciter tous ceux, Juifs ou païens, qui, à la parole de Jean-Baptiste croient en Christ, font pénitence et pratiquent la charité, sans jalousie pour se préparer à le recevoir.

INTROIT. — (Isaïe 30, 30) Peuple de Sion (sainte Eglise de Dieu) voici que le Seigneur viendra (bientôt dans nos cœurs) pour sauver les nations (en leur appliquant les mérites de sa première venue à Bethléem). Le Seigneur fera entendre la majesté et la gloire de sa voix (chantées par les anges à Noël) pour la joie de vos cœurs. (Ps. 79, 2) Vous qui gouvernez Israël, (votre Eglise), prêtez l'oreille. Vous qui conduisez la tribu de Joseph (votre peuple fidèle) comme un troupeau (vers de gras pâturages).

ORAISON. — Seigneur, excitez nos cœurs à se préparer pour recevoir votrre Fils unique, afin que nos âmes étant purifiées par la grâce de son avènement, nous puissions vous rendre un culte digne de vous. Par le même... (Bossuet)

EPITRE. — Lecture d'un passage de la lettre du bienheureux Apôtre S. Paul aux Romains (15, 4-13).

Frères : Tout ce qui a été écrit autrefois, l'a été pour votre instruction afin que, par la patience et la consolation que vous donnent les Ecritures (en nous montrant que Dieu finit toujours par triompher et veut notre bien) nous possédions l'espérance. Que le Dieu de patience et de consolation vous donne d'avoir les mêmes sentiments les uns pour les autres dans l'esprit du Christ Jésus, afin que d'un même cœur et d'une même voix, vous glorifiez le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ.

Soyez donc accueillants les uns pour les autres, tout comme le Christ a été accueillant pour vous, en vue de la gloire de Dieu. J'affirme en effet que le Christ, s'est mis au service de la Circoncision (du peuple juif) pour faire honneur à la vérité divine (qui avait choisi ce peuple) en accomplissant les promesses faites aux Pères (les Patriarches).

Quant aux Gentils (les non-Juifs), c'est pour sa miséricorde qu'ils glorifient Dieu (eux qui étaient païens et n'avaient pas reçu les promesses), ainsi qu'il est écrit : « C'est pourquoi, je te louerai parmi les Gentils, et je chanterai à la gloire de ton nom (II Samuel, XXII, 50 et Ps. 18, 50). Et l'Ecriture dit encore : « Réjouissez-vous, Gentils, avec son peuple » (Deut. 32, 43). Et encore : « Gentils, louez tous le Seigneur, et que tous les peuples le célèbrent. » (Ps. 11,1) Et Isaïe dit encore : « Il apparaîtra, le rejeton de Jessé, celui qui se lève pour commander aux Gentils ; en lui les Gentils mettront leur espoir. » (Ps. 11, 10, 70)

Que le Dieu d'espérance vous donne toute la plénitude de la joie et de la paix dans la foi, pour que vous soyez riches d'espérance par la vertu du S. Esprit.

GRADUEL. — (Ps. 49, 2, 3, 5) De Sion (son Eglise), parfaite en beauté, Dieu viendra aux yeux de tous. Rassemblez-lui ses fidèles qui ont fait alliance avec lui par un sacrifice.

ALLELUIA, ALLELUIA. — (Ps. 121, 1) Je me suis réjoui lorsqu'on m'a dit : nous irons dans la maison du Seigneur (l'Eglise, le Ciel) Alleluia (car le Christ vient nous sauver).

EVANGILE. — S'en suit dans le S. Evangile selon S. Matthieu (11, 2-10).

En ce temps-là (juillet 28) Jean ayant appris dans la prison les œuvres du Christ, lui envoya dire par ses disciples (afin de les convaincre) : « Es-tu Celui-qui-vient, ou en attendrons-nous un autre ? »

Jésus leur répondit et dit : « Allez, rapportez à Jean ce que vous entendez et voyez : « les aveugles voient clair et les boiteux marchent ; les lépreux sont purifiés et les sourds entendent et les morts ressuscitent ; et les pauvres sont évangélisés ! » (Allusion à Isaïe 29, 18 ; 35-5 ; 61, 1 ; 26, 19).

Et bienheureux celui pour qui je ne suis pas un objet de scandale ! »

Lorsque ceux-ci s'en furent allés, Jésus se mit à dire à la foule au sujet de Jean : « Qu'êtes-vous allés contempler dans le désert ?... Un roseau agité par le vent ?... Mais qu'êtes-vous allés voir ? Un homme revêtu d'(étoffes) moelleuses ?... Or, ceux qui portent des (étoffes) moelleuses sont dans les demeures des rois. Mais pourquoi êtes-vous sortis ?... Pour voir un prophète ?... Oui, vous dis-je, et plus qu'un prophète. C'est celui dont il est écrit : Voici que j'envoie mon messager devant ta face,

OFFERTOIRE. — (Ps. 84, 7-8) O Dieu, en vous retournant vers nous (pour nous envoyer votre Fils) vous nous faites revenir à la vie (divine) afin que votre peuple se réjouisse en vous. Faites nous voir, Seigneur, votre miséricorde, et accordez-nous votre (fils notre) salut.

SECRETE. — Nous vous demandons, Seigneur, de vous laisser apaiser par les prières et les dons que nous vous offrons dans notre pauvreté ; et bien que nous ne puissions faire valoir aucun mérite, secourez-nous à l'aide de vos grâces.

COMMUNION. — (Baruch : 5, 5 ; 4, 36) Lève-toi Jérusalem (Ste Eglise de Dieu), plane dans les hautes sphères (de l'espérance) considère la joie dont le Seigneur va t'inonder (par sa visite au jour de Noël).

POSTCOMMUNION. — Comblés par cet aliment spirituel, nous vous supplions humblement, Seigneur, de nous apprendre, par la participation à ce mystère, à nous détourner des nourritures terrestres pour aimer davantage les biens célestes.

Père HUGUES.

MARTIGNY

Séance d'information du Centre missionnaire

Mercredi soir, au Casino-Etoile, le centre missionnaire de Martigny, nouvellement créé, a tenu une séance d'information qui eut un grand succès car un nombreux public répondit à l'appel du Comité d'action. Et c'est devant une salle pleine que M. Albert Coudray, ingénieur, en tant que président du comité d'action, prit la parole.

Après avoir salué Mgr Maillat, préfet apostolique à Nzérékoré (Guinée) le P. Alphano, vicaire apostolique en Haute-Bolivie et les autorités ecclésiastiques et civiles, M. Coudray définit en quelques mots le centre missionnaire et les buts qu'il se proposait.

Les deux tiers des hommes vivent dans la famine spirituelle et matérielle. C'est à nous, chrétiens, de les nourrir, de les aider, car si nous ne le faisons pas, ces masses d'Asie, d'Amérique, d'Afrique seront aidées par les champions du matérialisme athée

Ensuite, M. Edmond Sauthier donna la structure et les tâches du centre missionnaire. Divisé en de nombreux département (presse, abonnement, ouvroir, secrétariat, etc.) le centre aidera les missions, en particulier les prêtres du Grand-St-Bernard, à Formose et les missionnaires originaires de notre région.

Mgr Maillat, qui était le conférencier du jour, souleva les problèmes du chrétien face aux missions. Le devoir missionnaire, a-t-il dit, n'est pas nécessairement un besoin d'argent, c'est une conviction profonde basée sur des bases doctrinales : « Qu'as-tu fait de tes frères ? ». Il ajouta : « la vie de l'Eglise est missionnaire; aussi, la paroisse doit-elle s'intéresser à la vie missionnaire et chaque chrétien doit s'occuper de ces problèmes car le « Allez enseigner toutes les nations » s'adresse aussi à lui et non seulement aux douze disciples de Jésus-Christ.

La Bonbonnière
Av. de la Gare
SION
Est transformée en bonbonnières

AU TEA-ROOM
Toujours le meilleur café, pâtisserie du jour, apéritif, liqueurs fines

Bonne musique

M. Follonier Tél. 2 31 42

Les skieurs expérimentés

sont enthousiasmés de la ligne moderne du nouveau

Raichle

Vitesse

Double tige avec intérieur tendre, tige mobile, c'est-à-dire partie supérieure mobile permettant la technique moderne du ski. Cuir de Russie Gallo de première qualité, élégante combinaison noir rouge. Forme étudiée d'un chaussant parfait, avec talon étroit.

Prix d'un bon marché étonnant:
Dames **Fr. 94.80** net Messieurs **Fr. 99.80**
Exigez le «Raichle-Vitesse»

Chaussures

Tichelli SA

Sion

Conférence de M. Hermann Geiger

Pilote des glaciers

Film présenté par M. Roland Müller

Lauréat du Festival de Cannes

Mardi 9 décembre 1958

dans la Grande Salle de l'Hôtel de la Planta à Sion, à 20 h. 15

ENTREE LIBRE

PAX, Société suisse d'assurance sur la vie

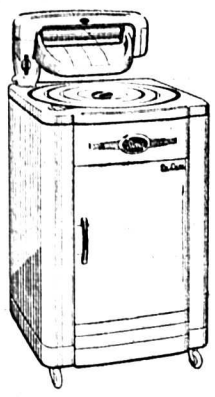

Mesdames,

plus de soucis pour vos lessives. «La Nouvelle SERVIS» vous épargnera toutes fatigues, car elle lave, cuit, rince et essore automatiquement.
Son prix étonnant, à partir de **Fr. 875.—**.
Demandez sans tarder une démonstration.
Vous serez enchantées.

BRUTTIN - GAY-BALMAZ, agence pour le Valais, GRONE — Tél. 4 22 79.

Chaque acheteur recevra un cadeau

Tôt ou tard vous devrez conduire

Profitez des prochaines vacances pour passer

votre permis de conduire

avec

Gilder AUTO ECOLE SION

PLUS AUCUNE DIFFICULTE
Tél. 2 26 13 - 2 15 58

Une série de

caisses enregistreuses

NATIONAL, d'occasions, revisées avec garantie, provenant d'échange. Pour café ou magasin. Prix très avantageux.

Pour visiter, s'adr : **National, Caisses Enregistreuses S.A.**, Bâtiment de la Glacière, tél. 2 20 67, **Sion.**

Noix du pays

De 1 à 15 kg Fr. 1,50
De 16 à 50 kg Fr. 1,40
De 51 à 100 kg Fr. 1,30
100 kg et plus Fr. 1,20
Envois contre remb.
Emile Bays, Domdidier (Frig).

PRETS
d'argent
Service de Prêts S.A.
Lucinge 16
Rumine
LAUSANNE
Tél. 22 52 77

A vendre 30 m3

planches

délignées, second choix de 27 et 40 mm.

Tél. (027) 4 12 54.

Je cherche

jeune fille

pour ménage de 6 personnes pour tout de suite. Bons gages.
Henri de Kalbermatten, rue de Lausanne 10, Sion.

Bourgeois

A échanger jardin fruitier Bourgeois en rapport, contre lot inculte. Ecrire sous chiffre P. 14699 S., à Publicitas, Sion.

Maculature

A vendre toutes quantités. S'adr. à l'Imprimerie Gessler, Sion.

A VENDRE

dans localités près de Sion :

1. **Une villa avec deux appartements,** tout confort, et terrain arborisé de 1200 m2.
2. **Une villa avec un appartement** tout confort avec garage privé pour une voiture.
3. **Un appartement de 3 chambres,** 1 cuisine, et salle de bain.
4. **Un bâtiment en construction,** avec terrain attenant de 1500 m2 environ.

Agence immobilière Albert Cottagnoud, Vétroz.

URGENT — On cherche une

jeune fille

pour 3 mois, à Crans, du 15 décembre au 15 mars

TRES BON GAGE
Tél. (027) 2 32 51

On cherche pour Maison de Sion

employée de bureau

de toute confiance, pour travail à la demi-journée.

Faire offres par écrit au Bureau du Journal sous chiffre 244.

OPERAS

sur

MOZART :

Don Juan
Cosi fan tutte
Noces de Figaro

PUCCINI :

La Tosca

VERDI :

Il Trovatore
Rigoletto
La Traviata

Soliste : M. La Callas

chez le spécialiste

Hallenbarter & CIE

SION

M. Willy Joseph

a le plaisir d'informer la population de Bramois et environs qu'il a ouvert à Bramois un

atelier de vente et réparations

MOTO - VELO - MACHINE AGRICOLE

☆ Travail rapide et soigné ☆

Se recommande : **Willy Joseph,** mécanicien motos-vélos - **Bramois.**

SKIS D'OCCASION

chez

Lorenz-Sports

Au fond de la Rue du Rhône
SION

N'attendez pas au dernier moment pour commander vos

Cartes de visite

et

Cartes de vœux

Naturellement à l'

Imprimerie Gessler & Cie Sion

Demandez l'étude et devis gratuit pour l'installation de

Téléphériques pour vignes

simples et pratiques ; nombreuses références

Jean Baechtold, Ardon
Constructions mécaniques

BRAMOIS

7 décembre 1958

GRAND LOTO

organisé par le FC Bramois

au Café de l'Avenue

Ambiance de grand match

Lots magnifiques

Victoire du FC assurée par vos soins

Clinique privée pour maladies nerveuses demande des

élèves-infirmières

Diplôme officiel à la fin des études. Age d'admission 20 ans. Salaire dès le début.

Demander les conditions à la **Clinique Bellevue, Yverdon.**

AYENT

Dimanche 7 décembre

LOTO

en faveur de l'église St-Antoine de Padoue, à Signèse

A la sortie des offices, roue de fortune aux 3 établissements de St-Romain.

Dès 15 h. : **Loto au Café Travelletti**

Lots magnifiques pour les veinards et récompense... assurée à tous les participants.

Cherchons région Crans-Montana

HOTEL

minimum **100 lits.**

Faire offres sous chiffre K 10624 X à Publicitas, Genève.

ARBAZ

Dimanche 7 décembre dès 14 heures

aux Cafés Bonvin et Sermier

GRAND

LOTO

organisé par la Sté de musique

La chance vous sourit...

Qui veut en profiter !

INVITATION CORDIALE

★ **ON LIT EN PLAINE**
★ **COMME DANS LES VALLEES**
★ **LA «FEUILLE D'AVIS DU VALAIS»**

A vendre

Dauphine 58

comme neuve, 10 000 km, Fr. 4 900,—, cause double emploi.

René Lattion, Saxon, tél. (026) 6 24 51.

Jeune fille cherche à Sion pour le 1er janvier

chambre

avec confort, éventuellement possibilité de cuisiner un peu.

Offres tél. 027/2 22 68.

Jeune homme cherche

chambre

meublée, chauffée, préférence quartier gare.

Ecrire sous chiffre 254 au Bureau du Journal.

A vendre

d'occasion **dressoir** et **table** de salle à manger, ainsi qu'une **machine à coudre** avec meuble.

S'adr. sous chiffre 253 au Bureau du Journal.

A vendre

Ford Anglia, mod. 1958 ainsi que **2 pneus** «Firestone» neige, 520x13, à l'état de neuf.

Bas prix.

Tél. heures des repas 4 23 71, Morard André, Grône.

Je cherche à acheter d'occasion

1 chaudière

à lessive et **1 fourneau potager à bois.**

Ecrire sous chiffre P. 14 955 S. à Publicitas, Sion.

Je prendrais en hivernage bonne

vache

laitière. Bons soins assurés.

Ecrire sous chiffre P. 14 956 S. à Publicitas, Sion.

Décoration de fenêtre - rideaux

La bonne adresse

G. Devaud

Place du Midi, **SION**
Tél. 2 17 67

CRANS-SUR-SIERRE

Une heureuse initiative

Nous apprenons avec satisfaction que M. le député Henri Lamon, sous-préfet du district de Sierre et vice-président de la commune de Lens, a adressé une requête à la Direction de l'Arrondissement postal I, à Lausanne pour demander la prolongation du service postal Sion-Crans jusqu'à la poste de Montana-Station.

Cette initiative fort heureuse fait honneur à son auteur.

Le transbordement qui s'opère actuellement à Crans est incompréhensible, en effet, quand on songe surtout au fait que les horaires entre les deux lignes Sierre-Montana-Crans et Sion-Crans ne correspondent pas du tout.

Les ouvriers et employés de la région Lens-Icogne travaillant à Montana-Station sont les premières victimes de cette déficience puisqu ils doivent effectuer à pied, hiver comme été, deux fois par jour le trajet Crans-Montana (1 km. 600, soit 20 minutes de marche, environ).

Une rationalisation dans le sens préconisé par M. Lamon donnerait également à la jeunesse de cette même partie du plateau la possibilité de fréquenter régulièrement et très facilement l'école secondaire de Montana, de création récente.

Il va sans dire que l'ensemble du tourisme régional subirait les heureux effets d'une telle amélioration.

Un terrain d'entente entre la compagnie du SMC actuellement concessionnaire de cette partie de ligne et la direction des PTT doit être trouvé à tout prix, pour le plus grand bien de la population indigène et des hôtes.

Les cinq communes intéressées, soit Randogne, Montana, Chermignon, Lens et Icogne appuieront certainement avec empressement cette heureuse initiative prise dans l'intérêt bien compris de cette remarquable région du Valais central.

Nous croyons savoir, d'ailleurs, que certaines administrations communales du plateau ont déjà manifesté antérieurement, soit verbalement, soit par écrit, leur désir de voir bientôt se réaliser les améliorations préconisées par M. le sous-préfet Lamon.

A titre de conclusion, nous nous permettons de reprendre, à l'intention de nos lecteurs, un petit passage de la requête en question :

« La population a le droit de demander d'être servie rationnellement puisque telle est la raison d'être, me semble-t-il, de toute entreprise officielle de transport de voyageurs. »

R.

A nos lecteurs

Nos amis lecteurs auront été un peu étonnés de la faiblesse de l'un ou l'autre des numéros du journal parus cette semaine.

Des transformations techniques rendues obligatoires dans nos ateliers pour améliorer la composition en général ont eu lieu ces jours-ci, notamment l'installation d'une nouvelle machine « Intertype », dernier modèle.

Ces travaux ont quelque peu perturbé notre travail. Ils nous permettront toutefois de moderniser encore la présentation du journal, de le rendre plus vivant, plus intéressant et plus complet. Nous nous excusons auprès de nos lecteurs en leur demandant de comprendre les efforts que nous entreprenons constamment pour que le journal leur donne entière satisfaction.

PATINOIRE DE SION

SAMEDI 6 DECEMBRE
A 20 h. 30

Lugano
SION

MATCH AMICAL

Photographes amateurs et lecteurs

Participez à notre grand jeu de l'image

LA MEILLEURE PHOTOGRAPHIE DE LA SEMAINE

ouvert à tous en cette saison

REGLEMENT

1. **Le sujet : image de sport d'hiver, jeu, concours, course, excursion, paysage d'hiver, bonhomme de neige, etc.**
2. **Le jury ne tiendra compte que des images de premier plan. Eviter des photographies en profondeur, éloignées ou présentant des plans secondaires.**
3. **Chaque semaine, la meilleure photo sera publiée dans ce journal sans le nom de l'auteur. (Format exigé 9×12 cm.) La photo de la semaine, choisie par le jury, vaudra un prix à son auteur.**
4. **A la fin de la saison de l'hiver, les lecteurs eux-mêmes décideront de donner le premier prix à l'image jugée la plus intéressante et la meilleure.**

Ce jeu est donc ouvert aux photographes amateurs seulement et à tous les lecteurs de la « Feuille d'Avis du Valais ».

Les concurrents photographes adresseront autant d'images qu'ils voudront à l'adresse suivante : Rédaction de la « Feuille d'Avis du Valais », Sion.

Les lecteurs qui désirent prendre part à l'attribution des points procéderont de la façon suivante :

Les photographies seront numérotées chaque semaine. On indiquera pour la photo No 1 la note prise entre 1 et 10 points, 1 étant la meilleure note, ainsi de suite pour les photos Nos 2, 3, 4 et suivantes.

OUVERTURE DU JEU : lundi 15 décembre. Dépêchez-vous d'envoyer vos meilleures photos !

Les lecteurs nous enverront l'image découpée dans le journal au fur et à mesure de la publication de la photo, avec leur note inscrite comme modèle ci-joint.

Photo No (0)

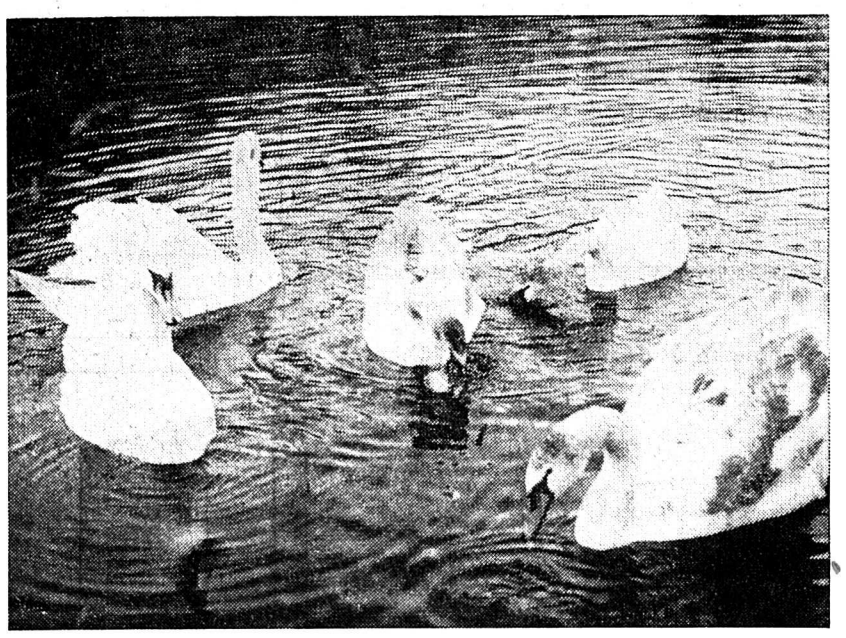

Nombre de points : .....

Attribués par : .....

Adresse : .....

Seules les photos d'hiver sont prises en considération. De préférence en blanc et noir.

Gardez vos photos d'été pour le concours qui sera repris à la fin du printemps sous une autre forme.

CHRONIQUE DE SION

Le « Nouveau Quatuor de Berlin » à Sion

Si l'on est quelquefois tenté de dire que la perfection n'est pas de ce monde, on doit absolument réformer cette opinion après avoir entendu le nouveau Quatuor de Berlin qui nous a amené hier la tradition d'une des célèbres écoles, celle de Sandor Vegh.

Les quatre artistes que sont Klaus Schlupp, Hans Bünte, Martin Fischer et Konrad Haesler font véritablement honneur à leur Maître.

On est frappé à la fois par le fouillé du détail et par le dynamisme qu'engendre ces quatre tempéraments rompus à la forme suprême de l'art qu est le quatuor à cordes.

Ce fut une heureuse idée d'avoir gardé Schubert pour la fin : après les quatre pièces de Hindemith quelque peu abruptes, mais qui passèrent bien, nous avions besoin de retrouver la grâce d'antan. Le minuetto en particulier fut un chef-d'œuvre de «montage» et de finesse.

On comprend d'un sens que, confronté avec ce modèle achevé de l'interprétation, l'amateur soit confondu, parfois découragé... mais bien à tort. La contemplation journalière de Rübens et de Monet n'a jamais empêché un conservateur de musée de ma connaissance de se livrer à la pratique de la peinture. Les jeunes archets du Conservatoire cantonal ont dû au contraire sortir ragaillardis et pleins de ferveur nouvelle de cette audition.

Ce fut aussi une heureuse idée que d'avoir placé les artistes du quatuor au milieu de l'auditoire : la musique de chambre, son nom l'indique, a besoin de cette intimité :peut -être que l'exagérant en raison de l'exiguité de la salle certains moments parurent un un peu confidentiels ; le contact était établi dès Haydn; la salle ne cessa par la suite de manifester son enthousiasme car nous avons omis de dire qu'il s'agissait d'une jeune formation qui, en bonnes mains dès le départ, a vite atteint les cimes.

Robert Clérisse.

UNE BELLE PAPETERIE

ou un beau cadre pour vos cadeaux de fin d'année s'achètent chez

Léon IMHOFF
Papeterie, Reliure, Encadrements
Sion
GRAND-PONT Tél. 2 10 70

Tabacs-Service

7.12.58 Tronchet-Wuest.

Dans nos sociétés

SION

CHŒUR MIXTE DE LA CATHEDRALE. — Dimanche 7, 2e dimanche de l'Avent, chants collectifs obligatoires — Lundi 8, fête de l'Immaculée Conception, le chœur chante la grand-messe.

SECTION « CROIX D'OR ». — Samedi 6. 12. 1958, à 20 h. 30, au Foyer Pour Tous, réunion mensuelle. Un petit effort pour être tous présents et exacts !

SIERRE

GERONDINE. — Mardi, répétition partielle, basses et barytons. - Jeudi, répétition générale.

MUSIQUE DES JEUNES. — Mardi répétition pour les cuivres.

STE-CECILE. — Dimanche, messe.

MAITRISE. — Samedi à 18 h. 30, répétition et dimanche matin à 9 h. - Lundi, grand-messe à 10 h.

CHIPPIS. — Dimanche 7 décembre à 20 h. 30, Halle de gymnastique, représentation par le « Cercle Théâtral » « La Foire au mariage » et « Le Père Bouille ». Films de Roland Muller.

Memento artistique

SIERRE

Exposition Olsommer à l'Hôtel Arnold. Ouverte jusqu'au 15 décembre.

SION

MAISON DES ŒUVRES. — Exposition et concours de revues. Samedi, dimanche et lundi.

Exposition Liliane Fuchslin, au Vidomat, du 29 novembre au 16 décembre.

MARTIGNY

Exposition de Christiane Zufferey, du 22 nov. au 15 déc. 58 à la « Petite Galerie ».

Belle victoire du club de billard

Le club de billard de Sion vient de remporter une fort belle victoire sur l'équipe Prilly-Lausanne par 22-8.

La meilleure moyenne de la rencontre (6,45) a été obtenue par Tony Bortis de Sion, qui a réalisé également la meilleure série (65).

Une invitation !

Tous les quatre ans, la Pax, Société suisse d'assurance sur la vie, à Bâle, convoque ses assurés en assemblée d'arrondissement, pour nommer les délégués qui représenteront les sociétaires pendant quatre ans, en participant aux assemblées des délégués.

Pour le canton du Valais, cette séance aura lieu le mardi 9 décembre à 20 h. 15, dans la grande salle de l'Hôtel de la Planta, à Sion. L'ordre du jour est très bref, et la partie administrative sera donc rapidement terminée.

Par la parole et par l'image, MM. Hermann Geiger et Roland Müller entraîneront ensuite l'assistance à travers les plus beaux paysages du canton, de la plaine aux glaciers. Geiger et Müller, une équipe soudée par un amour commun : celui de notre pays merveilleux !

Nous revenons au titre de cet article : une invitation ! L'entrée est absolument libre, et pas le moins du monde réservée aux sociétaires. Pensez-y : mardi soir, à 20 h. 15 ! Vous ne regretterez pas votre soirée, certainement.

Communiqués

★ Société sédunoise d'agriculture. — La traditionnelle distribution des prix aura lieu à Sion, à l'Ancien Casino, le dimanche 14 décembre crt., à 14 heures.

Programme de la patinoire et du HC Sion pour la semaine prochaine

SAMEDI 6. 12 — 20 h. 30 Sion-Lugano (match amical).

DIMANCHE 7 — 18 h. 30 à 20 h. 30 env. : Sion III-Martigny III (Champ.).

LUNDI 8 — 18 h. 30 à 20 h. : entraînement Club Patinage artistique.

MARDI 9 — 13 h. 45 à 14 h. : ½ patinoire libre pour jeu du hockey (entrée payante) ; 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (I).

MERCREDI 10 — 13 h. 45 à 14 h : entraînement HC Sion (juniors) ; **20 h. 30 Sion-Château-d'Œx (amical).**

JEUDI 11 — 13 h. 45 à 14 h. : entraînement HC Sion (juniors) ; **18 h. 30 à 20 h. 30 env. : Sion II-Tourtemagne (amical)** ; à Martigny : Martigny III-Sion III (Champ.).

VENDREDI 12 — 13 h. 45 à 14 h. : ½ patinoire libre pour jeu du hockey (entrée payante) ; 18 h. 30 à 20 h. : entraînement HC Sion (I).

SAMEDI 13 — 13 h. 45 à 14 h. : entraînement Club Patinage (juniors) ; **18 h. 30 à 20 h. 30 env. : Sion II-Martigny IV (Champ.).**

DIMANCHE 14 — 15 h. : Sion-MP Stockholm (amical) ; 17 h. env. : Sion III-Crans II (Champ.).

Le Comité.

AMEDEE DENERIAZ

ING. DIPL. EPUL S.I.A.
BETON ARME
TRAVAUX PUBLICS
SION

a transféré ses bureaux

13, Avenue Ritz (Bâtiment Vieux Marronniers)

Issue mortelle

Nous avions relaté dans notre numéro de mercredi l'accident survenu à un ouvrier d'un chantier d'Arolla, M. Isidore Michelet. Le malheureux vient de succomber aux suites d'une fracture du crâne à l'hôpital de Sion.

Nous présentons à sa famille dans la peine, nos sincères condoléances.

Hermann Geiger aux Etats-Unis

Nous apprenons qu'Hermann Geiger s'envolera le 10 décembre prochain à destination de New-York où il est invité par la Société « Piper », qui fabrique les appareils utilisés notamment pour les vols alpins en Suisse, ainsi que par une chaîne de télévision. H. Geiger présentera tout d'abord à l'usine les films tournés à différentes reprises dans les Alpes lors de ses interventions de sauvetage, lors des innombrables démonstrations qu'il a faites et des cours d'introduction au vol alpin. Il est également probable qu'il montre sur l'une des chaînes de TV le film réalisé par la TV romande et qui a reçu récemment le Grand Prix de la ville de Venise. H. Geiger visitera aussi la fabrique d'hélicoptères « Bell ».

†

Monsieur et Madame Adolphe **Michelet-Sierro,** à Salins ;
Monsieur Charly **Michelet,** à Salins ;
Madame Marguerite **Sierro,** à Salins;
Monsieur et Madame Denis **Michelet,** à Agen, France ;
Monsieur et Madame Isidore **Michelet,** à Agen, France ;
Madame et Monsieur Armand **Sabatthé-Michelet,** en France ;
Monsieur et Madame Félicien **Sierro,** à Sion ;
Monsieur Joseph **Praz-Michelet** et famille, à Sion et en Italie ;
Monsieur Adolphe **Hiroz-Michelet** et famille, en France ;
Madame Marie **Pralong-Michelet** et famille, en France ;
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Isidore MICHELET

leur très cher fils aîné, frère, petit-fils, neveu et cousin, décédé par suite d'accident de travail le 4 décembre 1958 à l'âge de 23 ans.

L'ensevelissement aura lieu à Salins, le dimanche 7 décembre, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

Monsieur Jules-Frédéric **Bender ;**
Madame et Monsieur Léonce **Carron-Bender,** leurs enfants et petits-enfants;
Madame et Monsieur Jules **Carron-Bender,** leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Denis **Bender-Roduit,** leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Léonce **Bender-Abbet,** leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Augustine **Bender ;**
Révérende Sœur **Marie-Michel,** des Sœurs Ursulines de Sion ;
Monsieur l'abbé Michel **Bender ;**
Les enfants et petits-enfants de feu Jules **Carron** d'Elie ;
Monsieur et Madame Maurice **Carron** d'Elie, leurs enfants et petits-enfants ;
Monsieur Joseph **Carron** d'Elie, ses enfants et petits-enfants ;
Les enfants et petits-enfants de feu Jules-Adolphe **Bender ;**
Les enfants et petits-enfants de feu Etienne **Bender ;**
Madame Veuve Frédéric **Bender-Bender,** ses enfants et petits-enfants ;
ainsi que les familles parentes et alliées ont le profond chagrin de faire part du décès de

MADAME

Jules-Frédéric BENDER

née Léontine Carron

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et parente, pieusement endormie dans le Seigneur dans sa 86 ème année, munie de tous les secours de notre Sainte Religion.

L'ensevelissement aura lieu le dimanche 7 décembre, à 11 h. 30 à Fully.

P.P.E.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

†

ALPINA-ASSURANCES S.A., ZURICH
Agence générale du Valais, Raymond Blanc, à Sion et ses collaborateurs
ont le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Isidore MICHELET

fils aîné de leur inspecteur Adolphe Michelet.

LE TIMBRE - ESCOMPTE

vous vient en aide pour vos cadeaux. Demandez aussi la **CARTE-EPARGNE** qui vous procure un avantage **supplémentaire de 4%.**
Pour cela, achetez auprès des membres du Service d'Escompte **UCOVA.**

★ **Jusqu'à ce jour, près de 9 millions ont été distribués aux consommateurs** ★

DIMANCHE 7 DECEMBRE
dès 14 h. 30
PONT DE LA MORGE
Café ANTONELLI

Match au Loto

du Football-Club Châteauneuf

FROMAGES - JAMBONS
FILETS GARNIS
POULETS - SALAMI

Fr. 5750.—

700 cc. 4 temps

Une voiture parfaite en élégance et technique aux dimensions intérieures étonnantes

Moteur avant 4 temps, type Glas 30 CV ● Transmission aux roues arrières par arbre à cardans ● Boîte à 4 vitesses synchronisées ● Refroidissement à air par turbine silencieuse ● Portières spécialement larges ● Coffre à bagages spacieux (fermeture de sûreté) ● Système de conditionnement d'air ● Réservoir à essence de 40 litres (env. 800 km) ● Tableau de bord élégant avec commandes par boutons poussoirs ● Pare-brise panoramique (champ visuel total) ● Feux clignotants automatiques ● et bien d'autres qualités de sécurité et de confort.

Demandez le prospectus et le bulletin-test à la

représentation générale et liste des agents

L. H. KAPP & Co - SCHLIEREN/ZH

Ueberlandstrasse 60 **Tél. 051/98 80 33**

BON

● Je désire le prospectus détaillé en couleurs

● Une course d'essai sans engagement

Nom : .....

Adresse : .....

Lieu : .....

QUALITE

CHABBEY-SPORTS
Rue de Lausanne
SION

PRIX AVANTAGEUX

PRIX AVANTAGEUX

VOYEZ NOTRE VITRINE

QUALITE

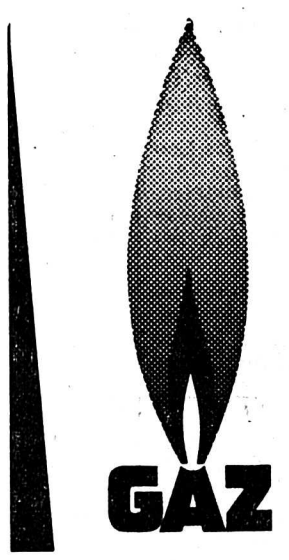

Vous êtes moderne: vous faites donc, vous aussi, votre cuisine au gaz sur la nouvelle cuisinière à gaz suisse.

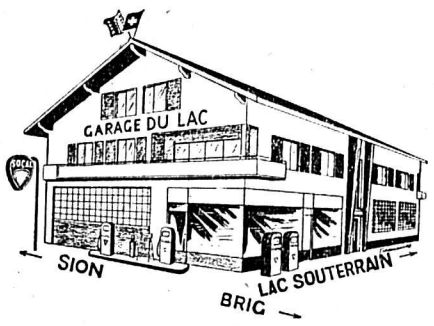

Toutes réparations et revisions aux conditions les meilleures

— SERVICE SOCAL —

Agences : BORGWARD et GOLIATH

Travail consciencieux et rapide

Garage du Lac

HUBER & FAVRE
Tél. 4 41 46 - Saint-Léonard

P T T

Désirez-vous devenir

EMPLOYEE POSTALE ?

Exigences : nationalité suisse, âge 17 à 23 ans lors de l'entrée en service ; avoir fréquenté l'école secondaire, les classes primaires supérieures ou reçu une instruction équivalente ; les candidates ayant suivi les cours d'une école de commerce sont les bienvenues.

Durée de l'apprentissage : une année à partir de mai 1959.

Salaire intéressant et travail varié (guichet).

Demandez aux guichets postaux la formule «Conditions d'engagement» qui renseigne, entre autres, sur le salaire et l'emploi.

Adresser les postulations jusqu'au 31 janvier 1959 à la direction d'arrondissement postal dont dépend le lieu de domicile

Offres spéciales

Milieux laine 190/290 cm	à Fr. 125,—
Tours de lit, laine, 3 p.	à Fr. 105,—
Couvre-lits, piqués	à Fr. 65,—
Couvertures piquées	à Fr. 25,—
Duvets, couverture de laine, etc., à bas prix	

Métrailler, Ameublements - Sion

Rue Dixence 25 **Tél. (027) 2 19 06**

Boisson de table gazéifiée, au pur sucre et jus de fruits

Silver Star

ORANGE - GRAPE-FRUIT - ANANAS

Dépositaire régional :

ABEL COUDRAY, SION - Tél. 2 21 38

Important rabais !

Envois de viande de chèvre de première qualité à prix spéciaux :

	Prix du kg
Chèvre entière	Fr. 3,20
Parts antérieures	» 2,90
Parts postérieures	» 3,90
Viande de mouton, parts ant.	» 4,50
Saucisses de chèvre, la bonne et savoureuse spécialité tessinoise à rôtir ou à manger crue	» 2,80
Salametti tessinois, Ière qual.	» 9,—
Saucisse pur porc	» 5,—
Vraie mortadella du pays	» 6,50
Mortadella de Bologne Ière qual.	» 5,30
Salami tessinois, mûri, Ière qual.	» 10,—
Salami tessinois, bonne qualité, petit format	» 9,—
Lard salé tessinois	» 3,90
Pancetta (lard maigre salé) ou fumé	» 7,50

Service prompt et soigné contre rembours.
Se recommande :
Grande boucherie ALDO FIORI, CEVIO (Tessin), tél. (093) 8 71 18 (écrire lisiblement)

1959 Ouverture de nouveaux cours

Ecole Guerre, de Paris

Dir. Mlle Ch. Fleccia

Concessionnaire exclusive
12, rue de la Croix d'Or - GENEVE

Cours professionnels de coupe pour haute couture, fourrure, lingerie, confection, moulage. — Cours de perfectionnement et cours spéciaux de coupe et couture pour toutes les branches de l'habillement

Diplôme Guerre de Paris

Cherchons LOCAL

pour déposer bossettes à vendange.
Surface 120 à 150 m2.
Température constante.

S'adr. Les Fils Maye SA., vins, Riddes.

DE BRIGUE A MONTHEY
on lit la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Magasin de Tissus et Confection Dames de Sion cherche

VENDEUSE

Date à convenir.

Offres écrites sous chiffre P 14 826 S à Publicitas, Sion.

HOTEL DU CERF

Samedi 6 décembre dès 17 heures

LOTO

des éclaireurs

Entreprise du bâtiment
à GENEVE cherche

BONS MAÇONS ET MANŒUVRES

bon salaire, travail assuré pour plusieurs années.

S'adresser à : **Entreprise FRIGERIO, 17, rue Gourgas, GENEVE, tél. (022) 25 55 50**

Lisez la Feuille d'Avis du Valais

La semaine internationale

Les huit jours écoulés ont été placés sous le signe des élections françaises, de l'évolution de l'affaire de Berlin et du voyage du maréchal Tito en Asie.

Les élections françaises ont soldé par une si nette victoire des partisans du général de Gaulle que ce dernier se trouve en mesure de prendre des décisions rapides sur certains problèmes de la politique générale. En ce qui concerne la politique sociale, il met au point un programme de nature à améliorer les conditions des ouvriers. De la sorte, le parti communiste ne pourrait déployer avec des chances de succès indiscutables, l'action «extra-parlementaire» qu'il entend entreprendre contre le gaullisme. Le général et ses amis doivent gagner les masses ouvrières. Ils s'y emploient activement en même temps qu'ils poursuivent l'effort fourni pour enlever à l'extrême-gauche le rôle essentiel qu'elle jouait sur le plan des autorités locales et nationales. La défaite aux élections parlementaires est significative de l'affaiblissement du communisme en France. Une répétition de cette opération sur le plan communal (les élections sont prévues au printemps) aurait une valeur encore plus grande. D'ici là d'ailleurs le mouvement disparate qu'est l'UNR aura eu le temps définir sa position politique, ce qui permettra en conséquence aux autres partis de préciser la leur. Le général de Gaulle n'est pas au bout de ses difficultés. Il dispose cependant des moyens politiques nécessaires pour arriver à dominer hautement la situation. Son présent voyage en Algérie montre déjà qu'il n'entend pas se laisser influencer par ceux qui apparaissent comme plus « gaulliste » que lui.

En Allemagne, l'affaire de Berlin continue à agiter les esprits. Cela d'autant plus que des élections vont avoir lieu dimanche à Berlin-Est. On va au devant d'une période de tension. Mais rien ne permet de dire que les Occidentaux abandonneront la fermeté qui est de rigueur en pareille affaire. On ne doit pas oublier que quitter Berlin-Ouest leur coûterait, à longue échéance, beaucoup plus cher que d'y rester au prix d'un pont aérien ou d'autres mesures de secours.

Le maréchal Tito s'est embarqué pour un voyage de deux mois en Asie. Il passera par l'Egypte, ira en Inde, puis au Cambodge, en Birmanie pour arriver en Indonésie où il est l'invité officiel du président Sœkarno. Un neutraliste rend donc visite aux neutralistes. Le chef d'Etat yougoslave n'ira pas dans des pays liés à l'Occident par des pactes militaires. Il ne se rendra pas non plus dans des pays communistes. Cela se comprend de sa part.

La campagne que mène la Chine communiste contre le maréchal yougoslave est très vive. Le gouvernement de Pékin condamne les voies choisies par Tito pour édifier le socialisme. Pour les Chinois révolutionnaires, le maréchal yougoslave est trop enclin à laisser subsister une certaine initiative privée dans son pays. Les « communes populaires » qui se constituent à une cadence très rapide dans la République populaire de Chine tendent avant tout à réunir les forces militaires, économiques et politiques de 600 millions d'hommes dans des organismes locaux dirigés par le parti communiste. Pour la première fois depuis des siècles, les ordres de Pékin sont suivis dans les villages les plus reculés. La Chine se dit en passe de devenir l'Etat communiste par excellence. Tito ne peut être à ses yeux qu'un mauvais berger. On comprend que dans ces circonstances, le maréchal yougoslave ne se rende dans aucun pays allié de Pékin.

Tito sait donc qu'il entreprend une tâche très difficile. Les pays neutralistes qu'il va traverser essaient de se maintenir à égale distance entre le communisme chinois ou russe et le capitalisme américain ou britannique. Des hommes comme Nehru ou Sœkarno peuvent critiquer la présence de blocs militaires dans le monde. Il n'en reste pas moins que sans la présence de ces blocs, l'Inde ou l'Indonésie ne pourraient pas jouer le rôle très important qui est le leur actuellement. Tito cherchera de toute évidence à les renforcer encore dans leur ligne politique neutraliste. En agissant de la sorte, il ira évidemment à l'encontre des plans de Pékin.

Il faut dire de Pékin parce qu'il semble que le neutralisme sert mieux les intérêts de l'URSS que ceux de la Chine communiste. Moscou a une politique plus nuancée. Cela tient au fait que, pour le moment, l'URSS est un Etat industrialisé et que la Chine ne l'est pas. Les possibilités d'action des Russes dans des pays neutralistes insuffisamment développés sont plus grandes, sur le plan économique, que celles des Chinois dont l'atout majeur reste leur présence en Asie avec une masse de 600 millions d'hommes.

Jean Heer.

Les multiples activités de la France nouvelle

- **LE VOYAGE DU GENERAL DE GAULLE EN ALGERIE**
- **M. RENE COTY SE RETIRE**
- **LE NOUVEAU PARLEMENT PREND SES DISPOSITIONS**

Tandis que le général visite les champs pétrolifaires de l'Algérie, les hommes du Nouveau parlement étudient les dispositions de l'Assemblée.

Le doyen du nouveau parlement, le chanoine Kir (82 ans), a réuni les représentants des différents groupes politiques pour étudier avec eux les modalités éventuelles de l'élection du président et du bureau de la Chambre.

Ils sont convenus de proposer à l'Assemblée, mardi prochain, lors de sa première séance, le vote d'une motion prévoyant que le président serait élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Toutefois, si les deux premiers tours ne donnaient pas de résultat la majorité relative suffirait au tour suivant.

En ce qui concerne l'élection des autres membres du bureau, c'est au président, lorsqu'il sera élu, qu'il appartiendra d'examiner avec les groupes les modalités de leur désignation.

AVANT LA DESIGNATION DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE FRANÇAISE

PARIS (Ag. du correspondant de l'ATS). — Si la réélection de M. Monnerville à la présidence du Sénat ne fait aucun doute, la désignation du président de l'Assemblée nationale est hypothétique.

Parmi les candidats mis en avant pour ce poste, dont l'importance sera grande dans la Ve République, on cite M. Chaban-Delmas (U.N.R.). On fait observer à cette occasion, que si la charge de premier ministre doit être confiée à un membre de l'U.N.R., cette formation ne pourrait décemment monopoliser à son profit toutes les hautes fonctions de l'Etat. Aussi, envisage-t-on la possibilité d'attribuer le fauteuil présidentiel à M. Paul Reynaud ou à M. Antoine Pinay. Le M.R.P. proposerait M. Georges Bidault.

COMMUNIQUE DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL FRANÇAIS

PARIS (AFP) — M. René Coty, président de la République, ne demande pas le renouvellement de son mandat, annonce un communiqué de la présidence du Conseil. Son successeur, le premier président de la Ve République, sera sans doute désigné au soir du 21 décembre prochain, date de l'élection présidentielle. Les candidatures officielles ne seront pas connues avant le 9 décembre, elles doivent être déposées dix jours avant l'élection.

On laisse entendre dans l'entourage de l'Elysée que M. René Coty, une fois transmis ses pouvoirs à son successeur, se retirera très probablement dans sa propriété du Havre.

Le voyage du Général de Gaulle

Le général de Gaulle visite, a Hassi Messaoud, les installations pétrolifères.

Jeudi soir, il a reçu, dans une cabine à air conditionné, MM. Paul Delouvrier qui doit succéder au général Salan au titre civil, et Max Lejeune, ministre du Sahara, avec qui il s'est longuement entretenu.

Des exposés d'ordre technique ont ensuite été faits au chef du gouvernement, notamment par le président de la compagnie française des pétroles d'Algérie, M. Demetz.

L'exposé de M. Demetz, apprend-on, a tendu à démontrer au général de Gaulle qu'en 1962, la France, qui disposera, avec les gisements français du Moyen Orient, de vingt millions de tonnes de pétrole par an, et de vingt autres millions provenant des gisements sahariens, sera à ce moment en position d'exporter une partie de sa production.

A l'issue d'un dîner qui groupa autour de lui les techniciens du pétrole, le général de Gaulle a évoqué le changement colossal apporté par l'œuvre française au Sahara et ses répercussions nationales et internationales.

La situation

Résolution iranienne

L'Iran vient de déposer une résolution au sujet de Chypre, amendée par la Grèce et la Turquie et qui fut adoptée par 33 voix contre 22 et 28 abstentions.

Pourquoi cette nouvelle résolution et quelles sont ses chances ? La tragédie de Chypre brise l'élan économique et social de l'île. Depuis trop longtemps, les attentats ensanglantent les rues. Cette atmosphère inquiète diminue l'activité. Le couvre-feu, l'intervention, la surveillance des troupes de sécurité créent un climat défavorable à une entente. Aussi semble-t-il que la proposition iranienne ait chance d'aboutir.

Celle-ci préconise en effet une conférence entre les trois gouvernements intéressés et des représentants cypriotes. Cette réunion étudierait non seulement des arrangements provisoires relatifs à l'administration de Chypre, mais envisagerait la mise sur pied d'une solution définitive. Elle préconise pour ce faire l'assistance de gouvernements et personnalités agréés par les parties. Il est certain qu'une large discussion à l'échelon d'arbitres compétents, permettrait de mettre au point des accords à même de rétablir la paix dans l'île.

Mais quels atouts utiliser à la base de ces accords ? La résolution iranienne estime très justement nécessaire en premier lieu de développer les capacités administratives des Cypriotes. Ce qui répondra aux aspirations légitimes du peuple et créera l'élan nécessaire capable de constituer de libres institutions. Le danger d'un peuple trop jeune de ne point être à même d'établir les bases d'une institution solide demeure. Mais une instruction de base préparée sérieusement évitera ces écueils.

Dans quelles mesures les intéressés accepteront-ils de se soumettre ainsi à un endoctrinement destiné à faire d'eux des hommes de valeur ? Il faut compter avec l'élan d'un peuple jeune, l'orgueil d'une nation.

Toutefois la résolution iranienne peut apporter, si les pays intéressés acceptent de l'examiner avec confiance, une solution au problème. Ainsi les buts et les principes de la Charte des Nations-Unies seraient atteints. Et un peuple vivrait enfin dans le calme, la sécurité et oublierait, à l'aube de conditions sociales et économiques nouvelles, les malheurs d'antan.

Claude V.

CHRONIQUE DE SION

AU CONSEIL GENERAL :

Surprenantes révélations de M. Roger Bonvin

A vrai dire, l'on s'était profondément ennuyé à la dernière session du Conseil général, qui a eu lieu hier soir dans la Salle du Grand Conseil sous la présidence de M. Perraudin, jusqu'au moment où M. Roger Bonvin, président de la ville, prit la parole et indiqua la politique qu'allait suivre la commune dans la question du développement du tourisme dans notre cité. Les révélations de M. Roger Bonvin ont été absolument stupéfiantes et ont créé une profonde impression sur l'assemblée.

Il faut dire que la grosse partie de la soirée avait été consacrée au rapport de la commission de développement sur le tourisme, rapport présenté par M. le Dr Lorétan, qui eut le mérite de faire le tour de tous les problèmes intéressant les questions touristiques de Sion.

M. Bonvin remercia M. le Dr Lorétan et la commission pour leur magnifique travail et pour les propositions qu'ils soumettaient à la Municipalité.

En ce qui concerne la route du Rawyl, le président de Sion fit remarquer qu'il importe d'attendre le projet du Conseil fédéral et le programme d'exécution fédéral en cette matière. Cependant, pour l'instant, une chose est d'ores et déjà certaine : le Rawyl est considéré comme route nationale No 3, et le Conseil d'Etat bernois est très favorable à sa construction. Cette question a même été définitivement réglée par les autorités bernoises. Reste donc à savoir quand les travaux seront exécutés. A ce sujet, il faut attendre la décision fédérale, après quoi il sera toujours possible de constituer éventuellement une société privée afin d'accélérer l'aménagement de cette artère de communication.

S'agissant de la question de l'édification d'un Office du Tourisme au Sud-est de la Planta, M. Bonvin s'est déclaré d'accord avec les propositions de M. le Dr Lorétan.

Camping : une place de camping a été aménagée au bord du Rhône et une autre est prévue dans la région d'Aproz.

LE DANCING

L'ouverture d'un dancing à Sion est un véritable serpent de mer.

Pour l'instant, le Conseil d'Etat du Canton du Valais a renoncé à accorder la concession, mais il est prêt à revoir la question si des faits nouveaux apparaissent.

La commune de Sion a demandé par la suite au Conseil d'Etat dans quelle mesure il était indiqué, en cas d'ouverture d'un dancing, d'établir un règlement pour le dit-dancing, règlement ayant trait à la personnalité des tenanciers, aux choix des spectacles (censure), aux boissons servies, etc.

De toute façon, le Conseil d'Etat devra prendre une décision définitive avant le premier janvier.

AERODROME

La Municipalité est intervenue auprès des autorités militaires pour que les bruits d'avions diminuent et un très net progrès a été réalisé en ce sens.

Pour l'instant, en ce qui concerne l'aviation civile, la piste est encore trop courte pour que les avions de ligne puissent atterrir à Sion, mais l'armée va aménager la piste et l'équiper pour les atterrissages de nuit. Par ailleurs, un accord est sur le point d'être passé entre la commune de Sion et une compagnie de transports étrangère pour l'établissement d'une ligne Genève-Sion.

M. Bonvin parla ensuite du Bureau de renseignements, de l'Ecole des Beaux Arts, de la salle Supersaxo et de l'édification d'une place intime au cœur de la cité, puis renseigna l'auditoire sur la question de l'auto-route (le projet à Sion est le suivant : autoroute partant au sud de l'aérodrome, — proximité du pont du Rhône actuel — Champsec), et sur les problèmes ayant trait aux liaisons avec Hérens, Nendaz, Conthey, Savièse et Bramois, liaisons qui sont partout améliorées de façon considérable.

UN ASCENSEUR A VALERE !

Ayant répondu à M. le Dr Lorétan sur les divers points qu'il avait soulevés, M. Roger Bonvin renseigna alors le Conseil général sur les intentions du Conseil communal en matière de tourisme.

La ville de Sion va faire un effort considérable pour présenter un attrait mécanique artistique.

En ce qui concerne l'attrait mécanique, il est prévu de construire à Valère un ascenseur haut de 85 m. qui aboutira à la Tour au Sud-Ouest et qui ne gâtera en rien l'incomparable majesté de l'ancienne résidence épiscopale.

Les devis ont été demandés à une Société alémanique, la Société est en voie de constitution et la construction de cet ascenseur ne saurait tarder.

Avouons que l'idée est remarquable et bien propre à garder quelques heures à Sion le touriste étranger.

LE SPECTACLE « SON ET LUMIERE »

Par ailleurs, la Municipalité de Sion a pris contact avec les célèbres réalisations françaises « Son et Lumière » pour qu'elles présentent leur spectacle à Sion.

Cet ensemble est remarquable et les ingénieurs et artistes français qui le constituent, ont déjà réalisé des sortes de miracles à Versailles et aux Châteaux de la Loire.

C'est la première fois qu'un pareil spectacle serait monté en Suisse.

Jeudi, les techniciens et ingénieurs français étaient à Sion, et ils ont été littéralement conquis par les perspectives de travail qui se présentaient à eux.

A la question de savoir si'l y avait matière à faire à Sion une œuvre valable, ils ont été unanimes à répondre « certainement ».

Pour le premier janvier des plans seront présentés et deux collaborateurs ont déjà été désignés : M. Maurice Zermatten pour le texte et Georges Haenni pour la musique.

Des vedettes de réputations mondiales seront à Sion à cette occasion, on cite déjà les noms de Pierre Fresnay et de François Périer.

Le montage serait effectué à Radio-Lausanne.

Mais ne brûlons pas les étapes et attendons le premier janvier pour savoir ce que cela coûte et pour constituer la société.

Mais il est évident que si toute la population de Sion désire sincèrement que la ville aie un attrait touristique ce spectacle grandiose et propre à attirer les foules sera une grande réussite.

M. Bonvin fut longuement applaudi par toute l'assemblée et c'est sur ces révélations pour le moins inattendues, que M. Perraudin s'empressa de lever la séance.

Il était 23 h. 30.

ACCEPTATIONS

Il y a lieu d'ajouter encore qu'en début de séance les 37 conseillers généraux présents (sur 60) ont accepté la démission de M. Georges Zufferey (soc.) remplacé par M. Maurer, ratifié le procès verbal de la dernière séance, et finalement voté le règlement sur la pose des distributeurs automatiques ainsi que les modifications du règlement sur les constructions. A ce sujet remarquons que le règlement de construction communale de 1952 prévoit l'obligation de couvrir en ardoise les bâtiments de la ville proprement dits et en tuiles vieillies des quartiers nouveaux et les banlieues. L'exploitation de l'ardoise étant toujours plus difficile et les carrières ne pouvant pas faire face aux commandes dans les délais acceptables, la Municipalité a dû se résoudre à tolérer un produit de remplacement, elle a choisi l'ardoise artificielle de petit format : (éternit ardoisé) dont l'aspect se rapproche le plus de l'ardoise naturelle.

P. A.

En raison de la Fête de l'Immaculée Conception, le 8 décembre, le journal ne paraîtra pas ce jour-là, mais les bureaux de rédaction seront ouverts dès 20 heures.

DERNIERE HEURE SPORTIVE

★ BOXE. — Réunion internationale à Genève, combat de poids plume : Gastone Casarico, Italie, bat Deme Mamadou, France, aux points en six reprises. — Poids welters : André Davier, France, bat Ernesto Ballabio, Italie, aux points, en dix rounds.

★ HOCKEY SUR GLACE : Championnat suisse de ligue nationale A : C.P. Zurich - Lausanne 3-2 (2-1, 1-0, 0-1). Championnat suisse de ligue nationale B : Gottéron Fribourg - La Chaux-de-Fonds 3-7 (2-2, 0-3, 1-2).

Le Shah de Perse en visite privée en Suisse

Ayant terminé sa visite d'Etat en Italie, le shah de Perse est arrivé par la voie des airs à Genève pour faire un séjour en Suisse. Bien que sa visite ait un caractère privé, le shah n'est pas venu incognito et, avec les représentants de la Confédération, de nombreux Iraniens sont venus à Cointrin rendre hommage à leur souverain (notre photo). A côté du shah (au centre) M. Hormoz Gharib, ambassadeur de l'Iran en Suisse (à droite, avec un bouquet de fleurs).